



# Rapport d'activité

*Services numérique de santé*

**2020**

# Sommaire

## Institutionnel

Édito sur l'année 2020

Rétrospective de l'année 2020

Dossier: SESAN pendant la crise sanitaire

Transformation de SESAN en GIP et  
réaction du comité d'orientation

Bilan des Finances

## Services Métier

Terr-eSanté

ORTIF

S-PRIM

SI ESMS

FILGERIA

DCI

ROR Via Trajectoire Handicap

ViaTrajectoire Grand-Âge

ViaTrajectoire Sanitaire

ViaTrajectoireTND Autisme

Portail MAILLAGE

CPTS

Registre Périnatalité

Hygie SEV

Hygie TIU

Tumorotek

Innovation

Formation digitale

## Infrastructure

Infogérance

ROSeS

SMS

EAI

## Référentiels régionaux

ROR-IF

SRI

REPSIF

## Sécurité des Systèmes d'Information

SSI Conformité

## Décisionnel et traitement des données

eCERVEAU

ePDSA

Santégraphie

Registre Cardiologie

SIDEP

STEP

Cas Covid Hébergement

Mes urgences

PREDICTIF

Rapport d'activité 2020  
**Institutionnel**



**Édito sur l'année 2020**

Commentaire de Naïma Mezaour (DG adjointe) et Bertrand Martin (administrateur) sur l'année écoulée



**Rétrospective de l'année 2020**

Frise chronologique de l'année 2020 à SESAN



**Dossier : SESAN pendant la crise sanitaire**

Dossier sur la mobilisation de SESAN pendant la crise sanitaire



**Transformation de SESAN en GIP et réaction du comité d'orientation**

Interview des représentants des 13 collèges du GIP



**Bilan des finances**

Tableau résumé de la comptabilité de SESAN en 2020



# Édito sur l'année 2020

Édito de Naïma Mezaour et Bertrand Martin

---

Après la publication en 2019 par l'Agence Régionale de Santé du Plan de Transformation numérique régional en Santé, les travaux de renforcement et de structuration du numérique en santé se sont déclinés au sein du GCS SESAN. Ainsi, le chantier de transformation de Groupement de Coopération Sanitaire en Groupement d'Intérêt Public a été mené avec succès courant 2020. Cette transformation a été actée en Assemblée Générale le 5 novembre 2020. Ceci a pour effet d'inscrire durablement SESAN dans son rôle de Groupement Régional d'Appui au Développement de la eSanté (GRADeS), et d'asseoir notre mission auprès de l'ensemble des acteurs de santé de la région. Cette transformation nous a permis, entre autres, d'élargir notre gouvernance aux acteurs institutionnels tels que l'ARS Île de France, et l'Assurance Maladie. Dès lors, de nombreux travaux de structuration et d'élargissement de nos services auprès de nos adhérents ont été initiés dès le dernier trimestre de l'année.

L'année 2020 a également été marquée par la crise sanitaire qui a frappé le pays, et a eu un impact considérable sur l'ensemble des structures et professionnels liés directement ou indirectement au domaine de la santé. La lutte contre l'épidémie du Covid-19 a mobilisé toutes les ressources du pays, et a mis sous tension notre système de santé. SESAN a apporté son appui et son expertise au dispositif régional, et a mis en œuvre un plan d'action au service des acteurs de santé et des patients franciliens. Cet effort a été fourni tout en continuant à assurer des missions de continuité de service et de maintien d'activité au niveau des projets menés avec les acteurs de terrain.

Les actions menées auprès des acteurs métiers et des acteurs institutionnels se sont concrétisées tant en développant de nouveaux outils qu'en adaptant des outils existants pour répondre aux impératifs de gestion de crise et de prise en charge des patients. Le champ d'intervention a ainsi été très large en commençant par des outils d'aide au suivi à distance des patients Covid, aux tableaux de bord autour de la tension au niveau des ressources critiques de soins et du suivi d'évolution des clusters Covid, en passant par la facilitation de la mise en œuvre de la téléconsultation pour les patients. Facilitant ainsi l'accès au soin lorsque les établissements de santé avaient mobilisé une grande partie de leurs ressources pour la prise en charge des patients Covid. SESAN a déployé ses services et accompagné les acteurs de santé au plus près des territoires, des pratiques, et des besoins de terrain.

L'année 2019 a été marquée par la publication par l'Agence Régionale de Santé du Plan de Transformation numérique Régional en Santé. Dans la continuité de Ma Santé 2022, ce Plan établit la feuille de route des quatre prochaines années en Île-de-France. Acteur incontournable de la santé numérique dans la région, SESAN contribue depuis maintenant 11 ans à améliorer l'accès aux soins, la qualité et la sécurité des prises en charge ainsi que la coordination entre professionnels de santé.

SESAN entame à présent une nouvelle période de son histoire. Il continue à s'inscrire dans une logique d'appui et d'accompagnement des acteurs de santé, au plus près des enjeux de terrain et en cohérence avec les stratégies régionale et nationale. Les enjeux et les ambitions se déclinent tant dans la qualité de son appui aux adhérents, que son rôle dans les dynamiques nationales telles que les enjeux du SEGUR, de la coordination des parcours, de l'innovation et la performance.

## Rétrospective de l'année 2020

Janvier

30

Journée "Rencontre eParcours #1"



Mars

03

**Terr-eSanté** dont la mise en œuvre opérationnelle a été assurée par SESAN franchit une nouvelle étape. Ses applications destinées aux professionnels de santé sont désormais accessibles en mobilité.

[Lire l'article DSIH](#)

05

Mise en place d'un système de récolte des données COVID19 et d'un reporting quotidien.

10

Lancement du module de télésuivi **"eCOVID"** issu de la plateforme Terr-eSanté. Ce système permet de suivre le patient tout au long de la maladie et de pouvoir l'évaluer au jour le jour.

[Lire l'article Hospitalia](#)

11

Expérimentation du premier Escape Game SSI en Île-de-France **"X'CAPE Game"** organisé par SESAN pour sensibiliser aux cyberattaques.

17

**Début du confinement national pour une durée d'un mois et 23 jours.**

18

L'ARS Île-de-France renforce son dispositif régional de télémedecine, **ORTIF**, en généralisant la téléconsultation directe patient.

[Lire le communiqué ARS IDF](#)

19

Plan Blanc : l'ARS Île-de-France recommande **ViaTrajectoire Sanitaire** pour orienter les patients en aval de Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO).

[ViaTrajectoire](#)

Avril

04

Dématérialisation du Choix des Internes (**DCI**) : ouverture de la première session et des choix pour le printemps. La mise en place a été considérablement accélérée par la crise sanitaire.

[Lire le communiqué ARS IDF](#)

05

**SSI** : Mise en place d'une prestation en cas d'attaque pour les adhérents.

08

Lancement de **FilGéria**, dispositif d'appui aux EHPAD pour la prise en charge de patients atteints du Covid-19.

[En savoir plus sur FilGéria](#)

10

Le **ROR** (Répertoire Opérationnel des Ressources) propose la disponibilité en lit dans les services de réanimation en mobilité et prend tout son sens avec la crise sanitaire.

[Lire l'article Hospimedia](#)

27

SESAN adapte le module "**eCOVID**" de Terr-eSanté à la prise en charge coordonnée des patients sortis d'hospitalisation.

[Lire l'article TicSenté](#)

Mai

12

Lancement de la cellule locale d'appui à l'isolement dans le 78 avec l'APTA78 et la solution **Terr-eSanté**.

15

**Terr-eSanté** équipe les professionnels de santé pour le suivi des patients et des cas contacts.

[Lire l'article de TicSenté](#)

27

Le **ROR** reconnu comme adapté pour connaître la disponibilité des lits Covid-19 en Île-de-France.

[Lire l'article de TechHopital](#)

02

**ORTIF**, la plateforme de Télé médecine devenu incontournable dans la région pour garantir la continuité des soins pendant la crise.

[voir la vidéo](#)

Juin

08

Visite du ministre de la Solidarité et de la Santé **Olivier Véran** sur l'opération de consultation et de dépistage Covid-19 à Argenteuil avec **Terr-eSanté**.



10

Lancement de **Covid Hébergement** pour suivre la situation dans les établissements médico-sociaux et structures d'hébergement et de logement adaptés (centres d'hébergement d'urgence, foyers de travailleurs migrants...)

Septembre

30

**SESAN** présente son RETEX de la première vague à la Journée de Rentrée Sociale de l'URIOPSS.

30

Présentation du nouveau module **ViaTrajectoire usagers Grand-Âge et Handicap** au salon e-Tonomy.

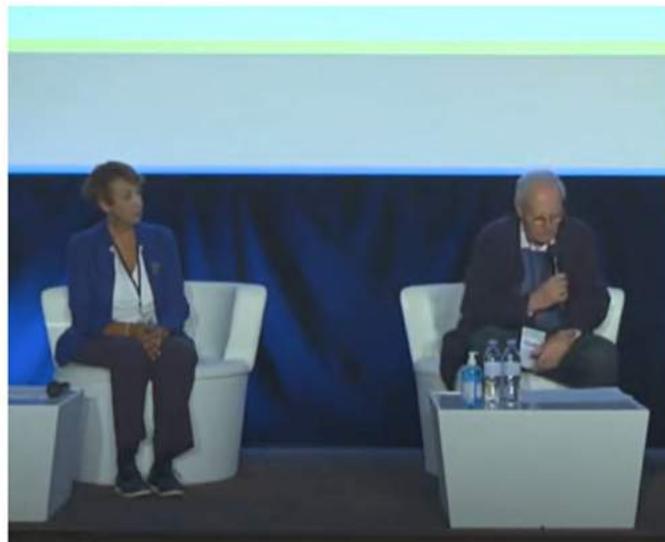


Octobre

06

Intervention de Naima MEZAOUR à la Journée de Rentrée Sociale de l'URIOPSS IDF. Conférence débat 4 : La transformation numérique au cœur des pratiques professionnelles

[Voir la conférence](#)



08

**Réactivation du Plan Blanc et passage en niveau 2 en Île-de-France**

13

Création du collège des **GRADEs** : Les directions des 17 Groupements Régionaux d'Appui au Développement de la eSanté portent une vision commune et dynamisent la collaboration entre GRADES

[Lire l'article de TicSanté](#)



# Dossier : SESAN pendant la crise sanitaire

## Introduction



En tant que Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé, SESAN a le privilège de porter une mission régionale dans le champ du numérique en santé. Ainsi, SESAN accompagne l'ensemble des professionnels de santé d'Île-de-France, en mettant à la disposition des acteurs de santé toutes ses compétences et son expertise dans des domaines aussi diversifiés que les solutions métiers, les infrastructures, et la cyber sécurité. La crise sanitaire de 2020 a accéléré l'évolution des outils, et provoqué une mutation des pratiques et des organisations. Tous les acteurs de la santé se sont mobilisés massivement pour lutter contre l'épidémie du Covid-19. Dès le mois de février 2020, SESAN a mobilisé toutes ses ressources pour accompagner les professionnels de santé, et les acteurs institutionnels. L'effort a été porté sur tous les domaines, en déployant de nouvelles solutions, en produisant des indicateurs de suivi de l'épidémie, et en accompagnant les établissements de santé lors des cyber-attaques subies à cette période.

### **SESAN a étendu ses dispositifs dans cinq volets pendant la crise sanitaire :**

- Le télésuivi
- La télésanté
- La gestion de la tension hospitalière
- L'appui à l'orientation
- L'échange d'information, et la production des indicateurs de suivi de l'épidémie
- La Sécurité des Systèmes d'Information

## Améliorer la coordination entre ville et hôpital

### **TÉLÉSUIVI**

#### **Terr-eSanté et son module e-COVID**

Terr-eSanté est la solution régionale d'échange et de partage entre professionnels pour faciliter la prise en charge coordonnée des patients. Elle est mise à disposition gratuitement auprès des professionnels de santé et des patients par l'ARS Île-de-France.

Accessible via le web et en mobilité, e-COVID est un module permettant de renseigner quotidiennement des critères d'auto-surveillance de patients. Le dispositif est disponible aussi bien pour les patients au diagnostic Covid confirmé que pour des patients en attente de résultats. Les éléments indiqués (températures, fréquence respiratoire, toux etc.) sont partagés entre les professionnels impliqués dans la prise en charge des patients concernés.

Les informations en question sont consultables sur le module e-COVID par l'ensemble du cercle de santé du patient (médecin traitant, infirmier à domicile, médecin spécialiste, pharmacien, masseur-kinésithérapeute, travailleur social, dispositif d'appui à la coordination, établissement de santé, EHPAD etc.) et permettent une consultation du dossier en urgence lors d'une hospitalisation.

Ainsi, les cellules de suivi mises en œuvre pour la gestion de la crise ont pu bénéficier de cet outil pour la prise en charge des patients. Ce suivi a été facilité par les différentes fonctionnalités offertes par l'outil. Les professionnels de santé ont pu ainsi contrôler quotidiennement l'évolution de la santé d'un patient, et être alertés en cas d'aggravation des symptômes. Pour compléter ce dispositif, un système automatique d'alerte mail permet d'informer les professionnels de santé dès qu'une information importante a été saisie par le patient et/ou un autre professionnel de santé.

Depuis le printemps 2020, plus de 10 000 patients ont bénéficié du télé-suivi e-COVID, de l'accompagnement avec les professionnels de ville, à la sortie d'hospitalisation. Des cellules de suivi locales ont été mises en place par de nombreux établissements hospitaliers et centres COVID ambulatoires franciliens, avec le soutien de la médecine de ville.

## Soutenir les astreintes gériatriques et des EHPAD

### TÉLÉSANTÉ

#### **FILGERIA & ORTIF pour un dispositif de télé-médecine complémentaire**

En avril 2020, afin de répondre aux besoins de près de 700 EHPAD de la région, un dispositif s'appuyant sur les SAMU et les astreintes gériatriques a été mis en place pour la prise en charge des Résidents dans le contexte de la crise sanitaire.

L'ARS Île-de-France, et les professionnels de santé ont œuvré conjointement pour renforcer le dispositif constitué de 28 astreintes gériatriques, reliées avec les dispositifs de régulation des 8 SAMU franciliens. SESAN a contribué à la mise en œuvre de ce dispositif en mettant à la disposition des professionnels de santé des solutions facilitant le recueil et le partage des données de prise en charge. Ces outils ont été utilisés pour faciliter la coordination entre les professionnels au sein des EHPAD, des SAMU, et des astreintes gériatriques. Ainsi, deux outils ont été développés et/ou adaptés pour répondre aux besoins métiers

Le premier, **FILGERIA**, est un carnet de liaison numérique sécurisé qui permet d'assurer la traçabilité des demandes d'appui des EHPAD franciliens aux astreintes gériatriques pour les patients.

À chaque appel, l'expert (astreinte gériatrique ou SAMU), peut alimenter un dossier partagé contenant une fiche de liaison en ligne pour chaque résident de l'EHPAD. Ce recueil facilite la continuité des transmissions entre l'EHPAD et les différents intervenants, jusqu'à la décision d'orientation vers la bonne structure de prise en charge.

SESAN a également mis en œuvre un service support 24h/24, 7 jours sur 7 pour accompagner les acteurs franciliens (EHPAD, SAMU, Filières gériatriques) à l'utilisation de ce dispositif.

Le second, **ORTIF**, permet de réaliser des téléconsultations entre le résident et le médecin traitant, l'équipe mobile gériatrique ou l'astreinte gériatrique. Le dispositif régional de Télé-médecine a également été utilisé pour réaliser des demandes de télé-expertises.

Cette solution a également été utilisée par des établissements de santé qui ont souhaité développer la téléconsultation pour les patients atteints de pathologies chroniques, et dont l'accès physique à l'hôpital était difficile au plus fort de la crise sanitaire.

## Étendre la visibilité en lits des services d'urgences

### RÉGULATION DES LITS

#### **ROR, e-Cerveau et Santégraphie pour amplifier la visibilité en lits et un appui à la régulation**

Dès mars 2020, SESAN a été missionné par l'ARS Île-de-France pour renforcer et adapter les outils dédiés à la « régulation des lits ».

Le **ROR** permet désormais de déclarer la capacité en lits et les lits disponibles en soins critiques COVID, et pour les lits COVID en médecine, chirurgie, maternité, pédiatrie et soins de suite et de réadaptation (SSR). La saisie et la consultation des lits disponibles au niveau régional est accessible sur l'application mobile et web du ROR. Cette vision consolidée a été mise en œuvre pour faciliter l'orientation par les SAMU, les services d'urgences et les cellules de crise.

Des tableaux de bord ont été développés afin de faciliter le pilotage des ressources par les établissements de santé, l'ARS-Île de France, et les instances nationales.

## Organiser l'orientation en soins de suite et réadaptation

### APPUI À L'ORIENTATION

#### **ViaTrajectoire, pour orienter et tracer les éléments médicaux des patients**

Dans le cadre du Plan Blanc déployé dans les établissements de santé, la solution **ViaTrajectoire** a été adaptée pour tenir compte du contexte Covid.

Depuis avril 2020, une cellule de régulation COVID-19 SSR a été mise en place au sein de l'Agence Régionale de Santé pour appuyer les demandes d'orientation pour les patients COVID-19. Pour mener à bien cette mission, les équipes SESAN de Via-Trajectoire ont paramétré l'outil pour adapter la fonction Expertise et ont accompagné les équipes de l'ARS pour la prise en main de cette fonctionnalité et son utilisation dans le cadre de la crise sanitaire.

## Partager des informations de santé entre professionnels du médico-social et social

### PORTAIL D'INFORMATION

#### **Les portails MAILLAGE, pour partager localement des informations aux professionnels du sanitaire et du médico-social**

Les **portails MAILLAGE**, administrés par les DAC, se sont transformés au fil de l'année 2020 pour devenir des portails d'informations. Ces plateformes web donnent une visibilité à tous les professionnels de santé sur les protocoles et les dispositifs dédiés au Covid sur le territoire de 7 sites départementaux MAILLAGE en Île-de-France.

#### **Les portails MAILLAGE permettent d'accéder à :**

- Un annuaire de l'offre de soins via le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR) appuyé d'une cartographie (Santégraphie) pour améliorer la lisibilité de l'offre sur les territoires
- Des actualités, des formations et des événements de territoire
- Des documents ressource pour la prise en charge des patients complexes et personnes en perte d'autonomie
- Un accès direct aux services numériques régionaux

## Se défendre contre les cyber-attaques

### SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

#### **Pour accompagner et sensibiliser aux risques de cyberattaques**

La crise sanitaire a intensifié le nombre de cyberattaques pendant l'année 2020. Les activités de piratage et d'extorsion de fonds visant les acteurs de la santé et du médico-social se sont multipliées depuis le mois de mars. Plusieurs milliers de noms de domaines en lien avec le covid-19 ont été déposés, nombre d'entre eux sont frauduleux. Le département SSI de SESAN s'est mobilisé depuis le début de la crise pour assister tous les acteurs :

**En prévention** : Une liste de diffusion a été mise en place afin d'alerter les structures d'une attaque potentielle. Pendant toute la durée de la crise, des tests de vulnérabilités sont proposés gratuitement sur les sites exposés des acteurs de la santé et du médico-social. Ainsi, de nombreux services sont proposés à nos adhérents.

**En cas d'attaque** : Une liste d'alerte a été mise en place. Dès qu'un incident survient, les établissements de la région sont prévenus et des mesures préventives pour protéger les SI peuvent ainsi être mises en place. En complément, SESAN a souscrit un contrat d'assistance cyber permettant de recourir à une assistance 24h/24 et 7j/7 pour ses adhérents SSI.

**En veille** : Une newsletter synthétise chaque semaine l'actualité cyber. Elle est diffusée à toute structure qui en fait la demande.

## Comprendre et anticiper la crise via les données de santé

### TRAITEMENT DE L'INFORMATION

#### Pour accompagner à la prise de décision tout au long de la crise

À la demande de l'ARS Île-de-France, SESAN a mis en place dès le mois de mars 2020 plusieurs tableaux de bord journaliers à destination d'une large communauté de professionnels de santé afin de suivre au plus près l'évolution de la crise :

- Un reporting sur l'activité des urgences, centré sur le Covid-19 et ses facteurs de risques
- Un reporting sur l'activité des SAMU qui permet de suivre le nombre d'appels reçus et de sorties réalisées dans le cadre du covid
- Un reporting envoyé deux fois par jour qui référence la disponibilité en lits des soins critiques (réanimation, unité de soins continus etc.) pour les enfants et les adultes,
- Un reporting des structures d'hébergement social : qui référence les 1 500 structures d'hébergement social d'Île-de-France et qui permet la saisie en temps réel des cas covid

Par ailleurs, SESAN a également mis en œuvre un dispositif (**SI-DEP** – *Système national d'Information de DEpistage*) permettant d'appuyer la veille autour du dépistage Covid-19. Cet outil a été utilisé pour la gestion des cluster Covid-19 au plus fort de la crise sanitaire

#### Restituer les données de santé sur des plateformes webs

L'outil **ADHOC** a été développé pour permettre aux établissements de santé de déclarer leur capacité en lit covid à 7 jours, leur niveau de déprogrammation et de partager des commentaires sur l'interface web. Les destinataires sont tous les établissements de santé de la région ainsi que l'ARS. En plus de cette fonctionnalité de saisie, une restitution de ces données est réalisée à une échelle régionale. L'outil collaboratif permet d'avoir une vision globale des capacités en lit Covid dans les établissements sanitaires d'Île-de-France, obtenir les chiffres du terrain et identifier les endroits où des tensions peuvent apparaître pour les anticiper.

Depuis avril 2020, l'outil **Cas COVID-19 Hébergement** a été mis à la disposition des structures d'hébergement d'urgences pour déclarer des données Covid et assurer un reporting en temps réel de ces données. Plus de 1 000 structures d'hébergement sont désormais référencées dans la base, avec près de 300 saisies hebdomadaires.

#### Réaliser des prédictions sur la situation épidémique

Développé en mars, l'outil **STEP** permet de prédire la saturation à 7 jours et 14 jours, la saturation généraux et l'afflux de patient des services hospitaliers. Ces outils sont utilisés par l'ARS et les professionnels de santé concernés en Île-de-France. Un outil de détection de cluster géographique a également été mis en place en parallèle pour les données de SI-DEP ce qui permet de lancer des investigations et d'anticiper les clusters ou les situations de crise.

# Transformation de SESAN en GIP et réaction du comité d'orientation

Contexte L'intégration au GIP Les attentes Coopération entre les acteurs de eSanté

Les chantiers prioritaires Les collèges de SESAN

## Contexte



Lors de l'Assemblée Générale du 5 novembre 2020, les adhérents du GRADeS d'Île-de-France ont voté en faveur du changement de sa forme juridique. SESAN est ainsi devenu officiellement un Groupement d'Intérêt Public le 5 décembre 2020. Cette dénomination implique un renforcement du rôle de SESAN dans le développement régional de la e-santé et un élargissement de son champs d'action (interopérabilité, accompagnement, sécurité, innovation etc.)

Réorganisé en 13 collèges, les structures adhérentes à SESAN ont laissé réagir leur représentant respectifs sur la transformation juridique du groupement et les changements qu'elle implique.

## Qu'apporte l'intégration au comité d'administration du GIP SESAN à votre structure ?

### Laurent Tréluyer, directeur de la DSI et représentant du collège A

"L'AP-HP est un des membres fondateurs du GCS D SISIF, devenu le GCS SESAN en 2016. Nous poursuivons donc naturellement son évolution en GIP.

### Bertrand Martin, DG du CH d'Argenteuil et représentant du Collège B

"Précédemment, la FHF n'était pas représentée en tant que fédération dans les instances de SESAN, même si des membres adhérents participaient aux travaux. Cette nouvelle adhésion permettra à la FHF d'avoir une meilleure vision des travaux du GIP et d'en informer nos établissements adhérents, sanitaires et médico sociaux, et de faire remonter l'expression de leurs besoins.

**Régis Caudard, DG fondation Léopold Bellan et représentant du Collège C**

“J’ai toujours été sensible aux enjeux et au développement des systèmes d’information dans les établissements que j’ai gérés. Par ailleurs, je représentais la FEHAP au sein du COSSIS et du GCS SESAN depuis de nombreuses années. Mon intégration au sein du GIP s’inscrit donc dans la continuité de la défense des intérêts des établissements privés solidaires, qu’ils soient sanitaires, sociaux ou médico-sociaux.”

**Philippe Rizand, DSI Institut Curie et représentant du Collège D**

“Une réelle opportunité de contribuer à la politique régionale des SI en santé, avec l’apport de la vision des CLCC, établissements intégratifs des parcours de soins par excellence, en lien fort avec des établissements partenaires et la médecine de ville, et avec le patient acteur de sa prise en charge.”

**Hélène Kisler, Déléguée Générale FHP et représentante du Collège E**

“La FHP IDF participait au GCS SESAN et était présente à toutes les réunions du COSSIS. Elle suivait lors de ces réunions le développement de la politique publique des SI de santé dans notre région. La transformation en GIP et l’élargissement à d’autres acteurs est donc une continuité. Les établissements de santé privés sont très engagés sur les projets de développement des systèmes d’informations. En témoigne leur implication notamment lors des programmes Hôpital numérique et HOP’EN.

Avec la création du GIP SESAN la FHP IDF a décidé de nommer deux experts de terrain Marc Fantino (groupe Ramsay Santé) et Mehdi Gasmi (Groupe Orpéa-Clinéa). Ils pourront ainsi apporter leur vision opérationnelle sur les projets et être au plus proche des réalités vécues par les professionnels.”

**Jean-Claude Azoulay, Président URPS Biologistes d’IDF et représentant du Collège G**

“La possibilité d’intervenir en prise direct sur les évolutions numériques en santé en particulier à la lumière des évolutions considérables mise en place avec la crise COVID.”

**Yvan Tourjansky, Président de l’URPS Masseurs Kinésithérapeute et représentant du Collège H**

“L’intégration du comité d’administration d’un membre de l’AIUF apporte aux 8 professions libérales de santé l’information sur les enjeux et les priorités portées par le GIP SESAN et par les autres acteurs. Elle permet aussi d’informer les autres membres du GIP sur les priorités et les enjeux pour nos professions. Elle permet enfin un échange direct prenant en compte les avis de chacun pour construire ensemble une stratégie régionale de déploiement des outils numériques pour l’ensemble des parcours au service de l’amélioration ou au maintien de la santé des franciliens.”

**Alain Beaupin, Président Coopérative de santé Richerand (SCIC) et représentant du Collège I**

“J’ai envie de voir l’intégration des centres de santé au GIP SESAN comme un pas vers moins d’hospitalocentrisme. Un pas vers une prise en compte de l’ensemble de la chaîne des acteurs de santé, autour du patient, dans son lieu de vie. Chaîne qui débute naturellement par les soins primaires.”

#### **Amaëlle Penon, Directrice de l'URIOPSS IDF et représentante du Collège J**

"L'Uriopss Île-de-France était membre fondateur du GCS SESAN et est un interlocuteur régulier de l'ARS sur le numérique en santé. L'Uriopss a contribué à la préfiguration du GIP. Le mandat au sein du conseil d'administration de SESAN s'inscrit dans cette continuité. L'Uriopss est membre du collège des établissements sociaux et médico-sociaux. Toutefois, nous comptons aussi parmi nos adhérents des établissements sanitaires. Notre approche sera résolument transversale, tout en portant une attention particulière aux enjeux d'informatisation des secteurs médico-social et social."

#### **Eddy Chenaf, Directeur Administratif et financier Groupe SOLEMNE et représentant du Collège K**

"Que le Médico-social soit un acteur du numérique de la santé et reconnu comme tel."

#### **Julie Lagrave, Directrice de projet transformation numérique en santé à l'ARS et représentante du Collège L**

"Réunir au sein d'une même instance tous les acteurs franciliens du numérique en santé, ce qui facilitera le partage d'informations, une prise de décision concertée, la priorisation des actions à mettre en œuvre et l'organisation conjointe du déploiement des solutions numériques auprès des utilisateurs finaux."

#### **Pierre Albertini, Directeur coordonnateur de la gestion du risque à l'Assurance-Maladie et représentant du Collège M**

"La création du GIP SESAN traduit une évolution importante de la nouvelle gouvernance régionale du numérique en santé, en renforçant la dimension partenariale et la vision concertée et partagée, nécessaire à la création d'un cadre favorable à la déclinaison de la feuille de route du numérique en santé en Île-de-France avec l'ensemble des acteurs et partenaires."

L'Assurance maladie, en tant qu'institution, y est représentée et identifiée et sa place est légitime et justifiée dans la mesure où les objectifs stratégiques qui lui sont confiés dans le cadre de la FdR du numérique en santé doivent répondre à une attente forte des usagers du système de santé et des professionnels, en particulier dans les domaines de la qualité et la sécurité des prises en charge, et de la coopération entre les différents acteurs. Il convient de souligner que la question du numérique occupe désormais une place importante dans le champ de la négociation conventionnelle avec les médecins et l'ensemble des professions de santé."

## **Qu'attendez-vous du GIP SESAN ?**

#### **Laurent Tréluyer, représentant du collège A**

"L'AP-HP a lancé depuis 10 ans une profonde transformation de son système d'information avec en particulier la mise en place d'un dossier patient informatisé unique et un entrepôt de données de santé. L'AP-HP, en tant que CHU et donc centre de recours régional pour de nombreuses activités médicales et de recherche communique, échange et partage de nombreuses informations médicales avec ses partenaires établissements de santé ou organisés en GHT pour les établissements publics. L'AP-HP est aussi hôpital de

proximité et organise avec les professionnels de santé de ville et les établissements médico-sociaux la prise en charge de patients sur de nombreux territoires ce qui conduit aussi à de nombreux échanges et partages d'information.

L'AP-HP a mis en place ses propres solutions pour apporter des services aux professionnels de santé de ville et aux patients, avec pour exemple le portail patient de l'AP-HP qui a connu une croissance fulgurante en 2020 mais nous avons besoin du GIP SESAN pour organiser et mutualiser ces efforts d'échange et de partage avec tous. Ces efforts doivent aussi se placer dans la perspective de la mise en place de l'espace numérique de santé qui s'appuiera sur les réalisations régionales et locales."

#### **Bertrand Martin, représentant du collège B**

"L'offre de SESAN est riche, mais reste insuffisamment connue des acteurs. Il est important de la rendre plus lisible, et qu'elle soit plus proche des besoins des acteurs du système de santé francilien."

#### **Régis Caudard, représentant du collège C**

"L'objectif essentiel du GIP sera de bien articuler les orientations nationales avec les spécificités régionales. L'Île-de-France est une région en avance sur la politique en matière de systèmes d'information ce qui n'est pas toujours un atout. La volonté nationale et les moyens alloués au développement des SI n'ont jamais été aussi importants qu'aujourd'hui. Autant d'opportunités que le GIP devra concrétiser, d'abord par la construction d'une stratégie commune avec les représentants du secteur, mais également et surtout par sa mise en application grâce à sa force opérationnelle."

#### **Philippe Rizand, représentant du collège D**

"Une approche transversale des projets de SI en santé, au bénéfice de l'ensemble de ses adhérents, et en coordination avec les initiatives nationales ([Ma Santé 2022](#))."

#### **Hélène Kisler, représentante du collège E**

"Il nous paraît important que le GIP SESAN apporte de la lisibilité et de la clarté quant sur ses missions engagées et ses actions. Le GIP doit également avoir un rôle de coordination et de hiérarchisation des projets et prendre en compte le Ségur de la santé qui prévoit une place importante aux systèmes d'information.

D'une manière générale les établissements ont besoin de cohérence entre les projets régionaux et leur articulation avec les exigences nationales. Le GCS et désormais le GIP sont très actifs sur de nombreux sujets qui ne sont pas systématiquement connus de l'ensemble des professionnels. Le GIP SESAN peut également compter sur les établissements de santé privés pour faire avancer le déploiement des systèmes d'information en région."

#### **Jean-Claude Azoulay, représentant du collège G**

"Une grande flexibilité, une réactivité et une adaptabilité en fonction des enjeux du numérique en santé dans les situations critiques que nous rencontrons."

### **Yvan Tourjansky, représentant du collège H**

"D'être au rendez-vous des enjeux numériques qui doivent permettre de rendre plus efficient notre système de santé à ressources humaines constante. D'entendre les besoins des libéraux de santé autres que médecin."

### **Alain Beaupin, représentant du collège I**

"Une dynamique de solutions !"

### **Amaëlle Penon, représentante du collège J**

"Le GIP SESAN a d'abord développé des solutions pour les acteurs sanitaires tout en étant attentif aux besoins du secteur médico-social. Une nouvelle phase doit s'ouvrir, avec la conception d'outils à partir des besoins et des usages des acteurs du secteur médico-social."

### **Eddy Chenaf, représentant du collège K**

"Être entendu car le Synerpa doit être un acteur sur le sujet. Mieux connaître les acteurs territoires et que les acteurs nous connaissent mieux. Qu'il nous accompagne (nous acteurs du Médico-Social) dans ce virage numérique."

### **Julie Lagrave, représentante du collège L**

"SESAN est au cœur de la mise en œuvre du plan de transformation numérique régional. Le GIP devra répondre à tous les enjeux de la eSanté et de la transformation numérique et permettre une adaptation rapide des outils numériques pour répondre aux attentes de l'ensemble des acteurs franciliens.

Durant la crise Covid, SESAN a démontré sa capacité à transformer très rapidement son organisation et ses priorités pour répondre aux enjeux de l'épidémie et à adapter le développement des solutions à un modèle plus agile, co-construit avec l'ARS et les acteurs. Ce mode d'organisation qui a fait ses preuves durant le Covid constitue un retour d'expérience sur lequel SESAN pourra capitaliser pour l'avenir. L'un des enjeux est également d'accélérer les développements des usages. Il sera pour cela nécessaire de mettre en place les organisations permettant un déploiement à large échelle et d'identifier les attentes des utilisateurs, les besoins d'évolution des outils et de les mettre en place dans des cycles de mise en production plus courts.

Ce nouveau format en GIP doit aussi permettre de renforcer les partenariats et les relations avec les représentants institutionnels et l'ensemble des utilisateurs des solutions numériques. Une relation partenariale de proximité pourra être instaurée non seulement avec les membres du CA du GIP, mais aussi avec tous les autres adhérents de SESAN et partenaires externes. Ces partenariats concernent tous les secteurs : sanitaire, médico-social, social.

La nouvelle organisation du SESAN est également l'occasion de mettre en œuvre de nouvelles modalités de pilotage des projets entre l'ARS et SESAN, en lien avec tous les acteurs concernés. La mise en place ou la poursuite de COPIL projets devra permettre de partager une vision claire de la feuille de route des projets, des résultats obtenus y compris en termes d'usages, des principales évolutions demandées par les utilisateurs, des délais de réalisation de ces évolutions ; ils devront être des lieux d'arbitrage des principales évolutions à

mettre en place. Poursuivre et renforcer les actions de formation et d'informations autour des projets de SESAN, y compris dans des formats courts, ludiques et interactifs."

#### **Pierre Albertini, représentant du collège M**

"Conformément à son objet et à sa mission de GRADeS pour la région Île-de-France, le GIP SESAN « doit-être le cadre commun de la promotion et du déploiement des usages de l'e-Santé dans la région afin d'améliorer le parcours de santé des patients franciliens, de favoriser la coopération sur les projets de système d'information communs à tout ou partie de ses membres et d'optimiser les ressources financières et humaines dans le domaine informatique.

Il doit élargir le spectre de sa réflexion, de sa stratégie et de son action en intégrant l'ensemble des chantiers « planifiés » dans la feuille de route du numérique en santé et porter une vision stratégique d'ensemble. Les investissements importants du gouvernement dans le cadre du Ségur, qui prévoit 2 milliards d'euros supplémentaires dans la e-santé au plan national, doivent constituer des opportunités qu'il faudra traduire dans les différents projets."

## Qu'attendez-vous de cette coopération commune des acteurs de la eSanté en Île-de-France ?

#### **Laurent Tréluyer, représentant du Collège A**

"La crise COVID a aussi montré le besoin d'organisation régionale s'appuyant sur des SI régionaux mutualisés entre les partenaires. COVIDOM, TELEDOM, l'EDS régional des SAMU sont des réalisations communes qui sont à développer dans les prochaines années."

#### **Bertrand Martin, représentant du Collège B**

"Nous attendons qu'elle permette de porter davantage de projets sur le terrain au profit des parcours de patients, et qu'elle soit au service de la pertinence : mieux communiquer entre professionnels et éviter les redondances d'examens pour les patients."

#### **Régis Caudard, représentant du Collège C**

"L'objectif de cette coopération sera bien évidemment de construire un projet commun pour assurer le meilleur partage d'informations de santé ou d'innovations entre les acteurs au profit des personnes prises en charge ou accompagnées. On a vu ces dernières années que les débats en COSSIS sur les dispositifs d'appui à la coordination étaient bien plus larges que sur les simples outils numériques. Le Ministère de la santé affirmait ces dernières années vouloir s'appuyer sur le développement des systèmes d'information pour faire évoluer le système de santé, et ce pari semble légitimement se concrétiser."

#### **Philippe Rizand, représentant du collège D**

"Une compréhension partagée des enjeux de chaque composante de la sphère sanitaire et médico-sociale de la région, et la co-construction de solutions bénéficiant aux usagers du système de santé et à ses acteurs."

### **Hélène Kisler, représentante du Collège E**

"L'épidémie de COVID 19 a montré les effets bénéfiques de la coopération entre les acteurs de santé (entre établissements, entre la ville et l'hôpital...). Cette coopération est riche et la FHP IDF entend continuer à travailler en lien avec tous, pour améliorer la prise en charge des patients et faire avancer les projets qui touchent au quotidien l'ensemble de nos établissements."

### **Jean-Claude Azoulay, représentant du collège G**

"Un échange avec les acteurs de la santé impliqués dans les évolutions du numérique. Une coopération fructueuse et une mise en commun de moyen pour améliorer la qualité des échanges avec les acteurs de la santé au service des patients."

### **Yvan Tourjansky, représentant du Collège H**

"Que tous les parcours soient connus et que tous les acteurs soient reconnus au sein de ces parcours et que les priorités soient acceptées et reconnues par tous."

### **Alain Beaupin, représentant du Collège I**

"Je souhaite que nous allions vers une vision partagée par l'ensemble des acteurs. Acteurs de ville, de l'hôpital, et du médicosocial. Que nous tournions progressivement la page d'un numérique encore trop fait de solutions techniques partielles, voire perçu comme un obstacle aux usages. Avancer en étant guidés par l'intérêt général et non par les intérêts particuliers."

### **Amaëlle Penon, représentante du Collège J**

"Cette coopération commune doit permettre aux différents acteurs de mieux se connaître et d'identifier leurs propres enjeux SI et numériques. La conception et le déploiement d'outils adaptés aux différents usages et interopérables serviront la fluidification des parcours et la coordination des prises en charge."

### **Eddy Chenaf, représentant du Collège K**

"Fluidifier le parcours de la PA. Le numérique doit être un support (développer la notion de réseau). Le numérique doit être au service de la personne dans le cadre d'une meilleure prise en charge au travers d'un langage commun."

### **Julie Lagrave, représentante du collège L**

"Une coopération des acteurs autour des priorités régionales et de la feuille de route du numérique nationale. Partager une vision commune des cibles à atteindre, définir conjointement les meilleurs moyens de les atteindre, définir la place de chacun dans le déploiement d'une feuille de route partagée."

### **Pierre Albertini, représentant du Collège M**

"Une grande cohérence dans la stratégie qui sera déployée, et une place importante à l'initiative des acteurs de la région, à l'expérimentation et à l'innovation, favorisant l'éclosion et la mise en valeur des projets nouveaux, à l'aune de ceux qui ont été déployés avec succès au cours de ces dernières années sous le pilotage du GCS SESAN (Terr-eSanté, ROR, S-PRIM ...)"

## Quels sont les chantiers prioritaires à vos yeux ?

### **Laurent Tréluyer, représentant du collège A**

"Le GIP comme le GCS doit rester un lieu d'échanges entre tous les partenaires associés au GIP. C'est là probablement toute la richesse et la réussite de ces 10 dernières années, qui ont permis de construire ensemble des projets ambitieux."

### **Bertrand Martin, représentant du collège B**

"Il faut prioritairement développer les usages de nos outils communs, et faire en sorte de pouvoir évaluer leur qualité au regard de l'évolution des besoins des professionnels et des établissements et des patients."

### **Régis Caudard, représentant du collège C**

"Le premier chantier prioritaire sera de tenir et de concrétiser une vision commune de fluidification des informations des bénéficiaires au service d'une meilleure prise en charge et d'un meilleur accompagnement. En découle inévitablement, la modernisation des systèmes d'informatisation pour ceux qui en sont pourvus et le développement pour ceux qui le sont moins. Nous défendrons notamment le développement du numérique dans le secteur médicosocial pour lequel la FEHAP et l'URIOPSS portent depuis 5 ans une vision régionale commune et partagée avec SESAN et l'ARS, et que le futur plan ESMS numérique permettra de déployer."

### **Philippe Rizand, représentant du collège D**

"La clarification du rôle de la plateforme Terr-eSanté dans la politique régionale et son positionnement vis-à-vis des projets nationaux ; l'alignement sur les projets socles de l'ANS pour consolider l'urbanisation de notre existant sur le plan régional ; la discussion sur la stratégie d'exploitation des données partagées de santé"

### **Hélène Kisler, représentante du collège E**

"La transformation en GIP est un nouveau départ, il pourrait être intéressant de commencer par un état des lieux de l'ensemble des projets en cours et de diffuser le schéma directeur. La priorité est certainement d'apporter de la visibilité et de la clarté sur ces projets régionaux en cohérence avec les projets et les actions nationales."

### **Jean-Claude Azoulay, représentant du collège G**

"Les moyens de gérer au mieux la communication entre tous les acteurs en particulier en ces temps de crise."

### **Yvan Tourjansky, Collège H**

"L'identification des acteurs sur le terrain ; l'identification précise de l'offre allant de sa description avec une granulométrie fine jusqu'à la disponibilité des ressources. En un mot un ROR intégrant tous les acteurs, permettant à toutes les éventuelles applications métiers de s'y référer. Donc une base de donnée qualifiés, fiable, sécurisée et gratuite pour les acteurs. Le service minimum pour tous. Et une communication professionnelle afin que tous les acteurs puissent en masse s'intégrer dans ce système de description de base.

Pour le reste l'interopérabilité des systèmes à travers une norme connue me semble également une priorité afin que tous les systèmes existant puissent s'y raccrocher. Et si le chantier semble trop titanesque : racheter Doctolib."

### **Alain Beaupin, représentant du collège I**

"Le développement de la recherche sur les organisations de soins, notamment dans sa dimension ville-hôpital, est le chantier prioritaire selon moi. Je prendrai l'exemple des postes de médecins généralistes de centres de santé, partagés avec des hôpitaux. Avec un recul de deux ans, les premiers résultats sont enthousiasmants. Autre exemple, les centres de santé d'Île-de-France participant aux expérimentations nationales de paiement au forfait se lancent dans un vaste projet d'entrepôt de données. A la clé : une amélioration de la connaissance sur la performance médico-économique des différentes solutions mises en œuvre entre la ville et l'hôpital."

### **Amaëlle Penon, représentante du collège J**

"Sans hésitation, un grand chantier prioritaire : la mise en œuvre du plan ESMS numérique en Île-de-France ! Le GIP SESAN aura un rôle particulier à jouer pour accompagner les organismes gestionnaires médico-sociaux dans leur stratégie d'informatisation."

### **Eddy Chenaf, représentant du collège K**

"L'interopérabilité, intégrer le parcours du patient > au-delà du DMP qui est hospitalo centré. Prendre en compte le domicile... Intégrer pleinement le médico-social (établissement et domicile) dans la feuille de route « Ma Santé 2022 » et le volet numérique du Ségur de la Santé. Le GIP a-t-il déjà anticipé ce virage pour nous acteurs au travers de solutions et de sa complémentarité avec Terr-eSanté ?"

### **Julie Lagrave, représentante du collège L**

"La mise en place de services de coordination entre professionnels de santé et du secteur médico-social autour de la plate-forme Terr-eSanté ou de ses évolutions, en partenariat avec les acteurs territoriaux ;

### **Julie Lagrave, représentante du collège L**

“La mise en place de services de coordination entre professionnels de santé et du secteur médico-social autour de la plate-forme Terr-eSanté ou de ses évolutions, en partenariat avec les acteurs territoriaux ; Parallèlement aux projets régionaux, la mise en place des priorités définies dans la feuille de route nationale du numérique en santé et dans le pilier numérique du Ségur de la Santé. Encourager et monter en puissance sur l’interopérabilité des systèmes d’informations régionaux ; Le traitement des données produites par différents acteurs de la région en continu, afin de proposer et mettre en œuvre des solutions permettant d’éclairer les prises de décision des acteurs de la région. L’amélioration de la Sécurité des Systèmes d’Information de la région en mettant en place des actions d’acculturation, prévention, formation et gestion de crise.

La promotion et la conduite de démarches d’Innovation en e-Santé, basées sur l’animation des acteurs de santé, l’implication des industriels et la réalisation de prototypes. L’objectif transverse d’une meilleure prise en compte des attentes et des besoins d’évolution des utilisateurs.”

### **Pierre Albertini, représentant du collège M**

“Bien sûr ceux dont le calendrier et les trajectoires sont « balisés » par la feuille de route du numérique en santé : il faudra probablement bien « préparer » dans notre région, en cohérence avec ce qui existe et fonctionne et connaît des usages importants, le déploiement des bouquets de services Pro pour les professionnels de santé et de l’Espace Numérique de Santé prévus pour 2022. Les sujets de l’identification des acteurs : INS , ROR , et de l’interopérabilité seront certes transversaux , mais seront à intégrer de façon prioritaire.”

## **Les collèges de SESAN**

### **SESAN est composé de 13 collèges répartie ci-après :**

Collège A : Assistance Publique Hôpitaux de Paris

Collège B : FHF et Etablissements Publics de Santé

Collège C : FEHAP et Etablissements de Santé Privés d’Intérêt Collectif

Collège D : UNICANCER et Centres de Lutte Contre le Cancer

Collège E : FHP et Etablissements à But Lucratif

Collège F : URPS Médecins Libéraux et cabinets de médecine libérale

Collège G : URPS Biologistes et laboratoires de biologie médicale

Collège H : AUIF, Autres Unions Régionales de Professionnels de Santé et Structures d’appui à la coordination

Collège I : FNCS et Centres De Santé

Collège J : URIOPSS et Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux Non Lucratifs

Collège K : SYNERPA et Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux Lucratifs

Collège L : Agence Régionale de Santé d’Ile-de France et autres organismes à représentation nationale et régionale

Collège M : Assurance Maladie

Rapport d'activité 2020

# Bilan des finances 2020

Répartition par sources de financements 2020

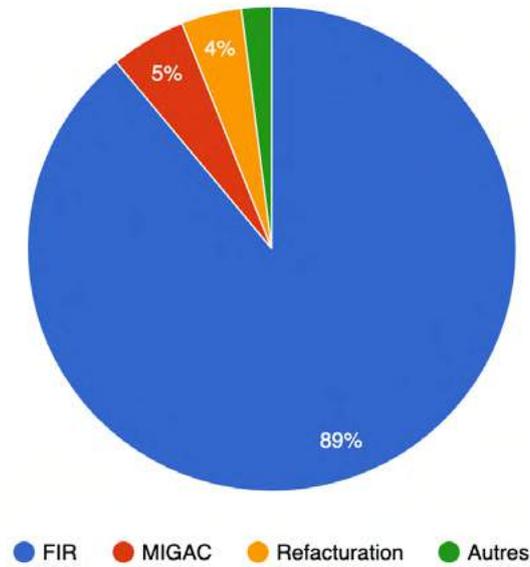


Chart by Visualizer

2018-2020 : Evolution de la répartition des financements

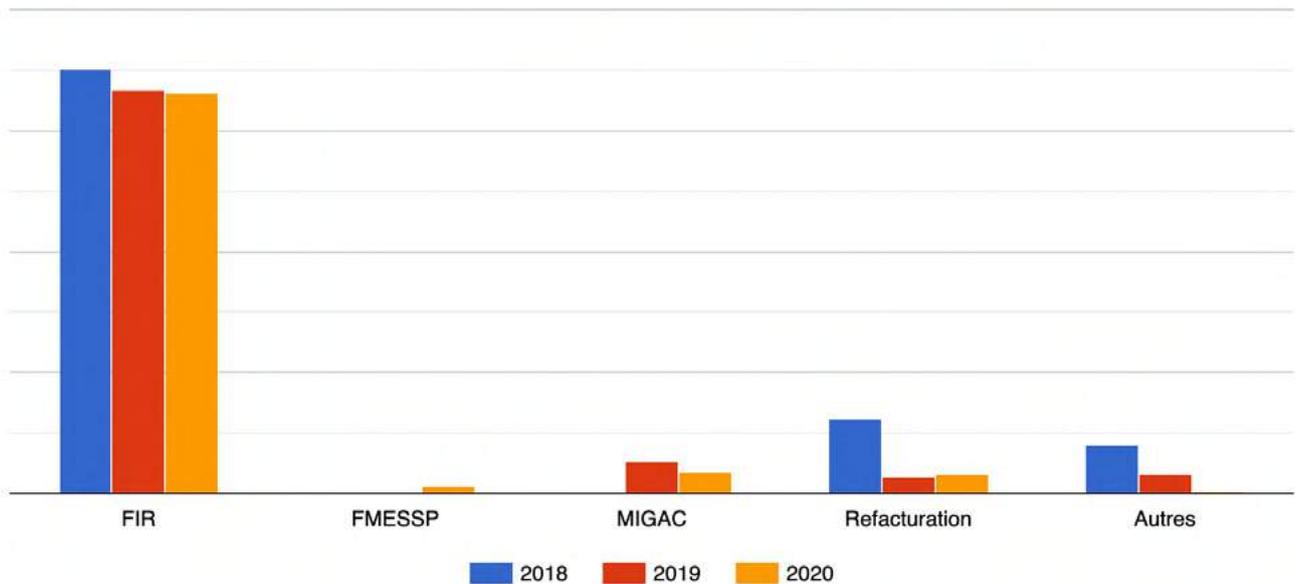


Chart by Visualizer

### Répartition des dépenses 2020

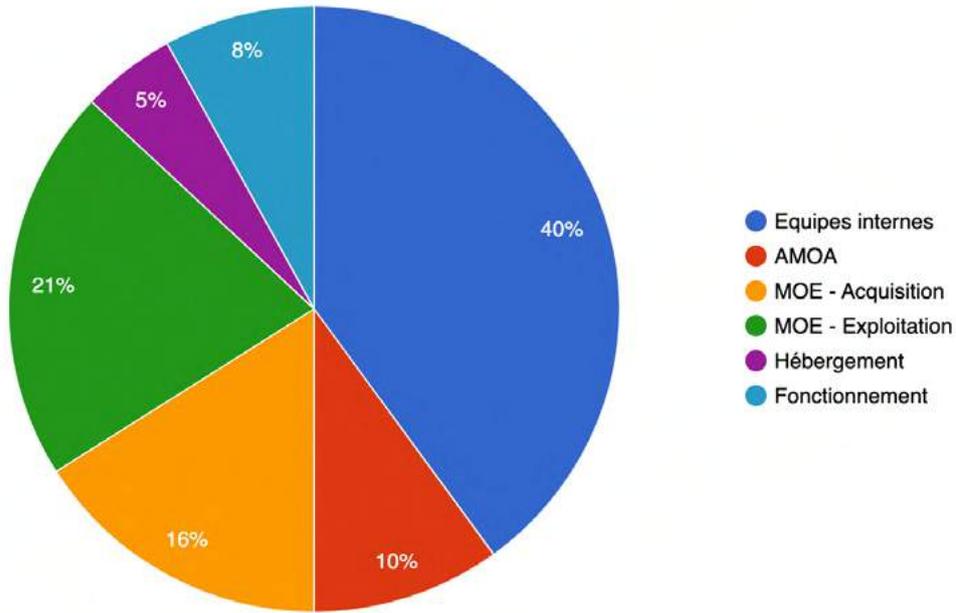
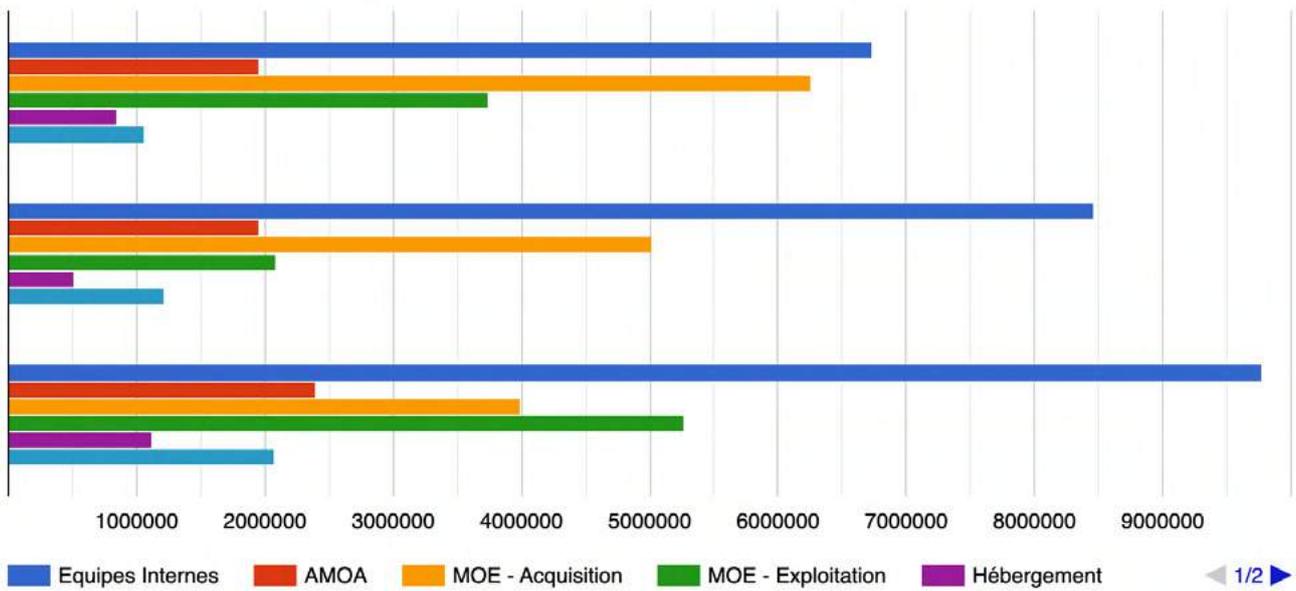


Chart by Visualizer

### 2018-2020 : Evolution des engagements de dépenses



◀ 1/2 ▶

Chart by Visualizer

## INNOVATION

### Innovation

Stimuler l'innovations numériques dans l'éco-système de SESAN



### Formation digitale

Former les professionnels de santé aux outils de SESAN



### Terr-eSanté

Outil de coordination des parcours de soin



### ORTIF

Outil Régional de Télémédecine d'Île-de-France



### FILGERIA

Dispositif d'appui aux EHPAD pour la prise en charge de patients Covid-19



### ROR ViaTrajectoire Handicap

Site d'aide à l'orientation et à l'admission de patients vers les structures sanitaires et médico-sociales



### ViaTrajectoire TND Autisme

Site d'aide à l'orientation et à l'admission de patients vers les PCO pour la prise en charge précoce des troubles du neuro-développement



### ViaTrajectoire Grand-Âge

Site d'aide à l'orientation et à l'admission de patients vers les EHPAD



### **ViaTrajectoire Sanitaire**

Site d'aide à l'orientation et à l'admission de patients  
vers les SSR et HAD



### **S-PRIM**

Services Partagés Régionaux en Imagerie Médicale



### **DCI**

Dématérialisation du Choix des Internes



### **Portail MAILLAGE**

Portail de parcours gériatrique et gérontologique



### **CPTS**

Sites internet d'information et de communication des  
CPTS



### **SI ESMS**

Système d'Information des Établissements Sociaux et  
Médico-Sociaux



### **Tumorotek**

Système de gestion de collections d'échantillons  
biologiques



### **Hygie SEV**

Outil de liaison entre maternités d'Île-de-France pour le  
Suivi des Enfants Vulnérables



### **Hygie TIU**

Outil de liaison entre maternités d'Île-de-France pour  
Transfert In Utero

## Présentation

---

# Le pôle innovation, un allié pour changer de regard



L'innovation est au centre de toutes les préoccupations et participe à la transformation de l'écosystème de la e-santé.

Au sein de SESAN et du département Territoires et innovations, un pôle dédié œuvre pour développer et ancrer l'innovation et l'intelligence collective auprès des équipes SESAN et des acteurs de terrain.

### **En 2020 une nouvelle organisation a été mise en place autour de quatre axes :**

- Un appui à l'Agence Régionale de Santé et au développement des synergies
- Une expertise renforcée et visible au sein d'un écosystème riche
- Un accompagnement des équipes interne à SESAN (méthodologie, expérimentation etc.)
- Une posture de facilitateur pour ses adhérents et un appui au développement des usages

Lors de la crise sanitaire, le pôle innovation a pu aider les équipes engagées avec l'expérimentation de supports (frise chronologique en temps réel) ou la matérialisation d'un retour d'expérience interne permettant de tirer les enseignements pour transformer durablement nos pratiques.

À l'issue de la première vague, et afin de valoriser le rôle de SESAN en tant qu'expert régional, une synthèse des usages a été réalisée permettant ainsi d'analyser les services d'e-santé en Île-de-France pendant la crise.

### **Les projets à venir sont nombreux et l'équipe s'est renforcée avec pour ambitions centrales :**

- De garantir la confiance dans les innovations numériques en santé pour en favoriser une diffusion large sur le territoire francilien
- D'accompagner opérationnellement les porteurs d'innovations numériques et organisationnelles en santé d'Île-de-France dans la mise en œuvre de leurs projets, en appui de l'ARS et des membres de SESAN

## Introduction

La formation digitale SESAN a pour ambition de porter un cadre commun de méthodes et d'outils numériques de formation et d'apporter une expertise en ingénierie pédagogique auprès de ses équipes.

## À qui s'adresse ce service ?

Le site d'[e-learning](#) SESAN offre à ses adhérents, et à toutes personnes souhaitant se former en autonomie, des moyens numériques pour prendre en main les solutions du GRADeS.

L'offre de formation digitale est gratuite. Elle fait partie intégrante de l'ensemble des services proposés par SESAN et peut être complétée par une offre de formation en présentiel, disponible sur demande.

## Réalisations en 2020

En 2020, l'outillage numérique de formation et les modalités d'accompagnement à distance ont été renforcés pour s'adapter à la crise sanitaire. Dans ce contexte, SESAN a enrichi son offre avec des [webs-conférences](#) pour accompagner un plus grand nombre de professionnels de santé à distance.

En parallèle, un expert pédagogique en numérique a été recruté afin d'optimiser l'expérience utilisateur des outils d'e-formation.

Enfin, le pôle formation a piloté le renouvellement de son marché de TMA.

## Chiffres clés en 2020

**10000**

pages visitées

**150**

web-conférences et  
formations à distance  
réalisées

**2000**

utilisateurs accompagnés  
à distance



## Introduction



Terr-eSanté est une solution numérique dont l'objectif est de faciliter la prise en charge coordonnée des patients en fluidifiant le partage d'informations entre professionnels de santé ou du secteur médico-social.

Terr-eSanté a été l'une des solutions majeures mobilisées pendant la pandémie de 2020. Les travaux initialement prévus au cours de l'année ont été décalés en faveur de la gestion de la crise sanitaire mais ont pu être pour l'essentiel achevés.

## À qui s'adresse ce service ?

La solution s'adresse à tous les professionnels de santé et du social qui accompagnent les patients (professionnels de santé de ville, établissements hospitaliers et sanitaires, établissements médico-sociaux, Dispositifs d'Appui à la Coordination, services d'aide à domicile, etc...) et aux patients.

## Réalisations en 2020

### **Chantier DAC**

Le premier investissement important pour le début de l'année 2020 a été l'intégration dans Terr-eSanté de fonctionnalités métier avancées pour les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) :

- Reprise des fonctionnalités eTiccs (outil TSN de Bourgogne-Franche-Comté) et adaptation à Terr-eSanté : formulaire d'étayage, PPS dynamique, onglet parcours organisé, formulaires dédiés, ergonomie, dossier non partagé...
- Expressions des besoins métier, suivi et prise en main des versions en amont des livraisons par le club utilisateurs DAC
- Élaboration d'outils d'accompagnement au déploiement
- Accompagnement de structures pilotes, désormais utilisatrices de Terr-eSanté comme outil métier (basculement de 3 structures de leur outil métier sur Terr-eSanté)

Suite à la crise sanitaire, les travaux avec des DAC ont été suspendus mais ont pu reprendre en fin d'année avec des

chantiers prioritaires pour des mises à disposition sur Terr-eSanté :

- Fonctionnalités permettant l'ajout de « commentaires privés » dans l'annuaire interne des professionnels et des structures
- Production de tableaux de bord d'activité pour les DAC
- Refonte des tableaux de bord spécifiques aux DAC (listes des patients, gestion des demandes...)
- Gestion des notes : ajout de niveaux de confidentialité et de typologies des notes

### **Chantiers eCovid/Covid :**

Au plus fort de la crise sanitaire, et dès les premières semaines d'alertes avec les SAMU, SESAN s'est mobilisé pour apporter des réponses rapides et opérationnelles et a ainsi complètement interrompu son programme de travail.

Le module e-Covid a été créé en un temps record (quelques semaines nldr), pour favoriser le maintien à domicile des patients et éviter l'engorgement des services hospitaliers avec la mise en œuvre de fonctionnalités de télésuivi à domicile.

### **Les 1ers services disponibles dès le printemps :**

- Renseignement d'auto-mesures / d'un questionnaire de télésuivi quotidien par les patients télésuivis sur le site Internet ou en mobilité (application mobile patient)
- Tableau de bord pour les cellules de suivi COVID mises en place au sein des hôpitaux, des cellules COVID de ville et des DAC avec indicateurs colorés pour repérer lorsque l'état de santé du patient s'aggrave
- Interface avec le SAMU 77 Développement d'une nouvelle interface entre Terr-eSanté eCovid et SAMU SCRIPT pour favoriser l'envoi d'alerte directement au logiciel métier du SAMU (77)

### **Avec un appui opérationnel des équipes SESAN :**

- Mise en place d'une cellule d'appui téléphonique d'appui 24/24/ 7/7 à la création des dossiers patient – pour faciliter la création des dossiers patient sur Terr-eSanté et décharger les professionnels de cette tâche
- Appui au déploiement auprès de tous les partenaires : formation présentielle/distancielle, e-learning, supports vidéo, plaquettes patients et professionnels...
- Un reporting quotidien aux tutelles des indicateurs de suivi et d'usage
- Mise à disposition de restitutions de données de santé des cohortes de patients télésuivis (dans un but d'adaptation des protocoles et de suivi épidémiologique)

### **Le module e-COVID a été un succès avec 15 000 patients télésuivi en 2020.**

Ces services ont poursuivi leur développement en 2020 avec des nouvelles fonctionnalités et processus pour s'adapter aux nouveaux besoins avec l'évolution de l'épidémie dès mai 2020 :

- Ajout de la notion de « Cas contact » pour tous les patients ayant été en contact d'un patient Covid+
- Mise en place d'un processus d'accompagnement pour sécuriser la sortie d'hospitalisation des patients atteints de COVID en partenariat avec les hôpitaux, APTA, DAC, l'URPS Médecins et les professionnels libéraux du 78 et du 93 : appui à la création du dossier patient, passage de relais aux équipes de terrain pour l'accompagnement des patients à domicile, la recherche d'un médecin traitant...
- La déclaration des boutons facteurs de risque ainsi qu'un outil d'assistance avec le calcul automatique du score de confinement.
- Développement d'une application mobile dédiée à e-COVID pour les patients

e-COVID s'est enrichi tout au long de l'année avec de nouvelles fonctionnalités et la mise en place d'un club utilisateurs pour élaborer la feuille de route 2020-2021 :

- Dès 2020, mise en place d'envois automatiques quotidien de données d'usage eCovid aux structures pilotes – Développement d'une interface d'accès sécurisée aux données téléchargeables



**Utilisation du portail patient Terr-eSanté sur smartphone pour la déclaration des automesures par les patients confinés à domicile en lien avec Covid19**



### **Évolutions majeures**

- Ouverture du service d'« inscription autonome » : Terr-eSanté a innové en 2020 en devenant l'un des premiers services numériques régionaux de santé permettant la création de son compte Terr-eSanté par le professionnel par lui-même, avec un accès facilité en particulier pour les détenteurs de cartes CPS
- Passage du régime du consentement à régime de l'information du patient et de la non opposition à la création de son dossier coordination

### **Chantier Dossier Communicant en Cancérologie (DCC)**

Malgré l'impact de la crise sanitaire, des améliorations ont été apportées pour les utilisateurs pilotes du DCC :

- Ajout du Plan Personnalisé de soin de cancérologie (PPS)
- Amélioration des performances (temps de chargement des pages)
- Mise en œuvre de tableaux de bord statistiques pour les Centres de Coordination en Cancérologie (3C), les établissements, Oncorif et accompagnement des professionnels

L'accompagnement des sites pilotes s'est poursuivi : HP Peupliers, GH Eaubonne-Montmorency, 3C REPY.

Enfin, des travaux ont été démarrés pour l'alimentation des Dossiers Patients Informatisés (DPI) de structure par la synthèse FRCP (Formulaire de Réunion de Concertation Pluridisciplinaire)

### **Nouveaux domaines et expérimentations**

De nouveaux chantiers ont démarrés en 2020 avec le lancement de phases d'appui à l'expression des besoins des professionnels :

- Plusieurs projets Article 51
- Des expérimentations pour étendre le télésuivi mis en place avec e-COVID, vers de nouveaux domaines (chirurgie

ambulatoire, prise en charge des patients avec difficultés respiratoire etc.)

- Accompagnement des PCO TND (Plateformes de Coordination et d'Orientation – Troubles du Neuro-Développement) et déploiement pilote
- Travaux pour la mise en place d'un « robot » pour créer les dossiers patient de façon automatisée en partenariat avec le CH Victor Dupouy d'Argenteuil

**Maintien en condition opérationnelle, poursuite des travaux engagés et autres travaux de fond :**

Évolutions de la solution : Recherche de patients, modification du cercle de soins en mobilité, ergonomie et évolutions de back office

Interopérabilité : Travaux de fonds sur des chantiers pluriannuels (fusion des identités patients, connexion France Connect, interconnexion DMP, INS, automatisation de la création des domaines SRI), travaux avec de nouvelles solutions logicielles et établissements (*X établissements* raccordés en 2020), évolutions de l'interface avec le ROR

Déploiement : accompagnement des territoires e-Parcours, appui à la définition de cas d'usages, déploiement et formation des professionnels, kit méthodologiques, formations en ligne, e-learning etc.

Reporting et données statistiques : Indicateurs régionaux, production de tableaux de bord, indicateurs e-Parcours etc.

## Chiffres clés en 2020

**4742**

comptes professionnels  
créés au total en  
décembre

**37657**

dossiers patients créés au  
total en décembre

**19196**

connexions quotidienne  
totales en décembre

**134193**

dossiers patients  
consultés au total en  
décembre

**7523**

cercles de soin consultés  
au total en décembre

## Introduction



L'Outil Régional de Télémédecine d'Île-de-France (ORTIF) a été lancé par SESAN en 2014. Cette plateforme permet notamment de réaliser des actes de téléexpertise et de téléconsultation. Elle offre également des outils de téléstaffs, télé-RCP et téléradiologie.

## À qui s'adresse ce service ?

ORTIF est utilisé par des professionnels de santé franciliens exerçant dans des établissements sanitaires (publics et privés), des centres médico-sociaux et centres de santé, ainsi qu'en activité libérale. La solution est également accessible aux patients sur le champ de la téléconsultation.

## Réalizations en 2020

### Généralisation de la téléconsultation directe après la phase expérimentale

Dès le début de l'année 2019, la nouvelle fonctionnalité de téléconsultation directe, permettant la réalisation de consultations distancielles entre un professionnel de santé et son patient, a été proposée en phase pilote à plusieurs établissements adhérents d'ORTIF. Grâce à leurs retours d'expérience, la solution a été améliorée et enrichie jusqu'au début de l'année 2020. La généralisation à l'ensemble des adhérents ORTIF était prévue tout au long de l'année 2020. Cependant, dès la mi-mars 2020, l'instauration du confinement a créé un besoin urgent et impératif de réaliser les consultations à distance pour l'ensemble des acteurs de santé franciliens. La fonctionnalité a ainsi dû être déployée de manière immédiate auprès de tous les sites utilisateurs d'ORTIF et les équipes du SESAN ont été très fortement mobilisées pour permettre ce déploiement à marche forcée et accompagner les professionnels dans la prise en main et l'usage de ce nouvel outil devenu indispensable dans ce contexte de pandémie.

## Dispositif eCovid

Dès le début de la crise sanitaire, les équipes SESAN ont travaillé étroitement avec l'ARS Île de France et NEHS DIGITAL, titulaire du marché régional de télémedecine, pour adapter ORTIF à de nouveaux besoins :

- Activation du service « Visio » à l'ensemble des établissements adhérents qui n'avaient pas souscrits le service pour faciliter les échanges inter-établissements, les interactions ville-hôpital et la réalisation des téléconsultations directes ;
- Création et mise à disposition de deux workflows spécifiques à la gestion du Covid-19 pour la télé-expertise et la téléconsultation ;
- Renforcement des équipes d'assistance téléphonique pour les professionnels de santé et les patients et généralisation du support en 24/7 pour tous les sites ;
- Mise en œuvre du dispositif de visio d'urgence "bouton rouge" pour mettre en relation en deux clics dans une salle de visioconférence les EHPAD, SSIAD et FAM avec leur SAMU ou porteur de filière gériatrique de référence.

Dans le contexte de pandémie, et afin de garantir la prise en charge des patients les plus fragiles et faciliter les échanges entre les professionnels de santé, l'ARS Île-de-France a mis à disposition pendant la durée de la crise un accès à la plateforme ORTIF pour certains types de structures (EHPAD, FAM MAS, SSIAD).

Pour permettre ces déploiements, SESAN a mis en œuvre de très nombreuses actions de formation et d'information auprès de ces acteurs sous forme de webinaires, formations en ligne et mailings.

Un plan d'accompagnement a également été présenté à chaque porteur de filières gériatriques (Professionnels de santé de service de gériatrie aigüe, astreinte gériatrique et/ou Equipe Mobile de Gériatrie Extra-hospitalière) pour mettre en place les outils d'échanges avec les EHPAD. 35 filières ont été incluses dans ce dispositif à partir de septembre en suivant un processus validé par les tutelles et adapté au contexte de chaque filière.

En parallèle, des tests de bon fonctionnement et un accompagnement étaient spécifiquement proposés à chaque acteur afin d'assurer la prise en main du dispositif dans chaque établissement (92 tests de connexion ont été réalisés avec des EHPAD).

Pour permettre ces échanges y compris en mobilité, des tablettes avec connexion 4G étaient mises à disposition des sites concernés.

Afin d'assurer un suivi des usages adapté aux besoins des adhérents mais également des tutelles dans le contexte de pandémie, plusieurs nouveaux rapports automatisés ont été développés sur l'outil de reporting ORTIF :

- Suivi des créations de comptes et des connexions quotidiennes
- Rapports dédiés à la téléconsultation directe patient
- Rapports spécifiques Covid-19
- Rapport dispositif "bouton rouge"
- Rapport de suivi de charge support

Ces rapports ont ainsi pu être utilisés pour la réalisation des reportings quotidiens à destination de l'ARS Île-de-France produits par les équipes SESAN dans une optique de gestion de crise.

**Outre les actions propres au contexte pandémique, les équipes SESAN sont également restées mobilisées pour poursuivre les actions habituelles d'accompagnement à la mise en œuvre de la télémedecine et au développement des usages et de la solution.**

## Accompagnement ESMS Polyhandicap

Le projet Réseau Télémédecine Polyhandicap Enfant s'est étendu durant cette année avec une accélération des déploiements. Ce réseau a permis d'assurer une continuité des prises en charge des enfants revenus à leur domicile, notamment par le biais des téléconsultations directes.

## Mise en œuvre de webinaires thématiques

Des webinaires thématiques ont été régulièrement proposés aux professionnels de santé des structures adhérentes. Durant ces rendez-vous en visio, des professionnels étaient amenés à partager leurs expériences de téléconsultation et d'usage de la télémédecine dans leur activité quotidienne.

## Session de e-learning

Afin d'accompagner au mieux les professionnels de santé, des sessions de formation en ligne ont été régulièrement proposées sur le site ortif.fr avec un système d'inscription.

## Usages d'ORTIF

Outre les deux workflows dédiés Covid-19, quatre nouveaux workflows ont été mis en place pendant l'année 2020 :

- 3 workflows refondus pour prendre en compte les demandes de simplification et d'optimisation des professionnels de santé utilisateurs depuis 2015 :
  - Alerte AVC
  - Demande d'avis neurochirurgical
  - Demande d'avis générique
  
- 1 nouveaux workflow :
  - Transfert d'imagerie

Sur le champ de la téléconsultation directe patient, des travaux ont également été réalisés afin d'améliorer l'accessibilité pour les patients et permettre pour les professionnels de santé le dépôt sécurisé des ordonnances à destination des patients après la téléconsultation.

## Application mobile ORTIF

La fin de l'année 2020 a marqué le lancement d'une toute nouvelle version de l'application mobile ORTIF App qui n'avait pas évolué depuis début 2019.

Les travaux lancés pour cette nouvelle version vont permettre :

- L'intégration de la visio sur le chat, en contexte du téledossier et hors contexte téledossier ;
- L'intégration des nouveaux workflows développés en 2020 et ceux à venir en 2021 ;
- La refonte ergonomique des formulaires ;
- Des travaux autour de l'architecture et des performances de l'application.

Le lancement de cette nouvelle version est prévue sur l'année 2021.

## Projet ABM

ORTIF dispose d'une plateforme dédiée à l'Agence de la Biomédecine et intégrée avec la solution Cristal Images développée par l'ABM.

Cette plateforme est utilisée par les sites préleveurs et receveurs ainsi que par l'ABM qui coordonne le réseau Greffe.

Dans le cadre de cette activité, un workflow Bordereau Rein Électronique a été développé sur ORTIF en 2020.

## Marché ORTIF Télésurveillance

Le marché ORTIF Télésurveillance, qui était porté par BePatient sur les champs de la chirurgie ambulatoire, du suivi de l'insuffisance cardiaque, du suivi d'observance chez les patients atteints de drépanocytose et le suivi des patients en chimiothérapie, s'est achevé en octobre 2020 et n'a pas été renouvelé. Certains des projets (Appli Drep) ont été poursuivis en direct par les porteurs de projet hospitaliers avec l'industriel.

## Chiffres clés en 2020

**588985**

connexions totales en  
2020

**282395**

téledossiers créés en  
2020

**67055**

téléconsultations directes  
réalisées depuis le 1er  
mars 2020

**23607**

nouveaux utilisateurs en  
2020

## Introduction



Dans le cadre du plan de réponse à l'épidémie de covid-19, l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France a mis en place une organisation territoriale, l'astreinte gériatrique, permettant de venir en aides aux EHPAD submergées par la prise en charge de patients atteints du coronavirus. Dans ce contexte, le SESAN a mis en œuvre un outil, FilGERIA, permettant d'assurer la traçabilité des demandes d'appui des EHPAD aux astreintes gériatriques pour les patients atteints ou suspectés du covid-19.

## À qui s'adresse ce service ?

La solution s'adresse aux astreintes gériatriques pour assurer la traçabilité des demandes et faciliter le partage d'information entre l'EHPAD, l'astreinte gériatrique territoriale du SAMU, et la garde régionale de nuit (la garde régionale de nuit est un dispositif qui a uniquement été mis en œuvre durant la première vague)

## Réalizations en 2020

FilGERIA a été créé entre le 4 avril et le 7 avril 2020 pour être mis à la disposition des 700 EHPADS, des 30 filières gériatriques et des 8 SAMU.

L'outil permet d'appuyer les filières gériatriques et les SAMU dans la prise en charge des résidents d'EHPAD. À chaque appel, l'expert (cellule gériatrique ou SAMU), peut alimenter un dossier partagé qui contient une fiche de liaison en ligne pour chaque résident de l'EHPAD concerné. Cette fiche permet ensuite d'assurer la continuité des transmissions entre l'EHPAD et les différents acteurs de santé en traçant en particulier les recommandations de prise en charge du résident.

### Description du dispositif FilGERIA :

- Authentification sécurisée login mot de passe en lien avec l'ENRS
- Gestion des listes patients et des organisations afférentes

- Dossier patient « simplifié » : notes, documents, lignes de vie, formulaires de recueil de données structurées
- Accès directe au module de téléconsultation ORTIF en cas de besoin

Champs d'action des utilisateurs de FilGERIA :

**EHPAD** : se connecte à l'outil pour visualiser l'ensemble des dossiers des patients de son centre et retrouver les recommandations de prise en charge de ses résidents.

**SAMU** : se connecte à l'outil pour visualiser les informations du dossier patient, analyse les symptômes (avec possibilité de téléconsultation avec l'EHPAD) et prend en charge le patient si besoin.

**Filière gériatrique** : recueille les informations (avec possibilité de téléconsultation avec l'EHPAD). Peut créer un dossier patient dans l'outil FilGERIA, sélectionner un centre EHPAD, renseigner des antécédents, des symptômes ainsi que la décision/avis médical.

## Chiffres clés en 2020

1324

nombre de dossiers créés

2078

nombre de connexions

## Introduction



ViaTrajectoire est un site d'aide à l'orientation et à l'admission des patients et des usagers vers les structures sanitaires et médico-sociales.

Dans le cadre du dispositif « Réponse Accompagnée Pour Tous » (RAPT) et de l'instruction du 23 septembre 2016, plusieurs axes sur le système d'information dans le champ du handicap ont émergé ; dont le ROR Handicap (référencement de l'offre régionale) et ViaTrajectoire Handicap (orientations sous notification CDAPH pour les personnes en situation de handicap).

Le module « Handicap » de [ViaTrajectoire](#) permet donc le suivi des décisions d'orientation des personnes en situation de handicap émises par la MDPH vers les ESMS. La Région Île-de-France est la première région métropolitaine à réaliser conjointement le déploiement du Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR), de ViaTrajectoire module Handicap et de leur interopérabilité.

## À qui s'adresse ce service ?

- Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) : Envoi et suivi en temps réel des décisions d'orientation vers les ESMS
- Établissement et services Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS) : Réponse aux décisions d'orientation avec la mise à jour des listes d'attente
- Personnes en situation de Handicap : Suivi d'une décision d'orientation et gestion de sa notification (possibilité d'envoi vers d'autres ESMS de la catégorie notifiée par la CDAPH)
- Tutelles (Conseils Départementaux et Agence Régionale de Santé Île-de-France) : Connaissance des places disponibles et suivi du parcours des personnes en situation de handicap et des besoins non couverts via l'Observatoire.

*Le projet ROR VT Handicap engage une dynamique partenariale entre l'ARS Île-de-France, les Conseils Départementaux, les MDPH et SESAN.*

## Réalisations en 2020

### Déploiement

Pendant l'année 2020, le déploiement a été finalisé dans 5 départements (77,78,91,92 et 93) sur les 8 départements franciliens. Ces départements fonctionnent aujourd'hui en routine avec un appui de SESAN pour garantir la qualité des usages.

Concernant les départements 75, 94 et 95, le déploiement du peuplement dans le ROR des ESMS a débuté au 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2020 ; ce retard calendaire est lié à la crise sanitaire. Ainsi 30 journées de formation ont été réalisées entre octobre et décembre 2020, avec un nouveau format adapté pour les réaliser en distanciel. Cette adaptation a permis d'assurer la finalisation du déploiement sur ces territoires et ce malgré le contexte sanitaire.

À partir d'octobre 2020, le département des Yvelines a ouvert le portail usager de ViaTrajectoire. Ce portail permet aux usagers en situation de handicap et leurs familles de consulter l'annuaire des ESMS, de suivre les orientations MDPH en cours (consulter le dossier, son état d'avancement, etc.) et d'effectuer des demandes d'orientation auprès de nouveaux établissements et services de même catégorie que celle indiquée sur la notification MDPH. SESAN a réalisé deux vidéos promotionnelles du portail usager et des plaquettes de communication à destination des MDPH.

### Accompagnement des utilisateurs pour les usages

Le site e-learning de SESAN a été mis à jour et adapté pour répondre au nouveau contexte sanitaire. Ainsi, des formats vidéos d'auto-formation ont été réalisés, notamment une de présentation des fonctionnalités de l'outil réalisé à partir d'un webinaire de juillet 2020 à destination des directeurs et chefs de service du département de l'Essonne.

En février 2020, un premier club utilisateurs a été lancé, avec l'appui de l'ARS, et la présence de représentants MDPH, CD et DD ARS pour les départements ayant finalisé leur déploiement. L'objectif était de colliger et prioriser les demandes d'évolution d'usage et de nomenclature pour les utilisateurs franciliens, de prioriser les demandes inter-régionales en cours et de permettre des échanges sur les éventuelles difficultés d'usage rencontrées.

Afin d'accompagner au mieux les utilisateurs dans les changements de version de l'outil, SESAN a adapté la stratégie de déploiement aux contraintes liées à la crise sanitaire : mise en place de vidéos, webconférences spécifiques, questionnaires pour recueillir les difficultés et questionnements des utilisateurs liés aux nouvelles fonctionnalités.

### Contribution à la stratégie d'évolution de la plateforme

Au-delà de la contribution habituelle aux groupes de travail inter-régionaux portés par le GCS SARA et le Club Via-trajectoire, SESAN a participé aux groupes de travail organisés par la CNSA sur l'élargissement du cadre fonctionnel de référence au fonctionnement en dispositif (DITEP), au PCPE, à l'Emploi accompagné, à la MISPE et au PAG.

## Chiffres clés en 2020

**904**

ESMS décrits et publiés dans le ROR et ViaTrajectoire pour les 5 départements finalisés (77, 78, 91, 92 et 93)

**329**

ESMS formés au ROR pour les départements 75, 94 et 95

**158736**

décisions d'orientation injectées par les 5 MDPH déployées

**94901**

dossiers de personnes en situation de handicap



# Rapport d'activité 2020

## ViaTrajectoire TND Autisme



**Introduction**   À qui s'adresse ce service ?   Réalisations en 2020

## Introduction



ViaTrajectoire est un site d'aide à l'orientation et à l'admission des patients vers les structures sanitaires et médico-sociales. Cet outil inter-régional et sécurisé s'inscrit dans la palette des services numériques e-Parcours mis à la disposition des territoires. Le module « TND-Autisme » de ViaTrajectoire aide à l'orientation vers les Plateformes de Coordination et d'Orientation pour la prise en charge précoce des troubles du neuro-développement. Ce module permet :

- L'envoi d'une demande vers la PCO s'appuyant sur la grille de repérage nationale
- La traçabilité de l'éligibilité de l'enfant ou non à un parcours d'intervention précoce.
- Le suivi des dates de premiers rendez-vous avec les spécialistes de seconde ligne, de synthèse à 6 mois entre parents et médecins et de sortie du dispositif
- Un suivi en temps réel de l'évolution des dossiers via un tableau de bord.

## À qui s'adresse ce service ?

La solution s'adresse :

- Aux médecins de 1<sup>ère</sup> ligne en libéral ou en établissements et services sanitaires et médicosociaux qui détectent un éventuel trouble du neuro-développement
- Aux Plateformes de Coordination et d'Orientation TND pour les enfants de 0 à 6 ans

## Réalisations en 2020

Cadrage du déploiement du module PCO TND

À partir du 1er trimestre 2020 :

- Appui au cadrage des besoins régionaux autour de la thématique PCO-TND en partenariat avec l'Agence Régionale de

Santé d'Île-de-France.

- Recueil des besoins auprès des quatre PCO ouvertes (PCO des Yvelines du CH de Versailles, PCO Est du Val d'Oise du CH de Gonesse, PCO de Seine-et-Marne de l'Association Hand-AURA, PCO de Paris Le Moulin Vert).
- Proposition d'usages de solutions numériques régionales et nationales répondant aux besoins.

### Évolution de la plateforme Via Trajectoire

Participation aux groupes de travail nationaux organisés par le GCS SARA en vue de la Mise en production du module PCO TND. Réalisation de la recette du module PCO TND en octobre 2020, en amont de la montée de version 6.4 de ViaTrajectoire le 13 novembre 2020.

### **Perspectives 2021**

Déploiement du module Via Trajectoire PCO TND 0 à 6 ans prévue en 2021 auprès des 5 PCO ouvertes en Île-de-France en articulation avec les solutions régionales (Terr-eSanté) et nationales (Messagerie Sécurisée de Santé, ROR).

## Introduction



ViaTrajectoire est un site d'aide à l'orientation et à l'admission des patients vers les structures sanitaires et médico-sociales. Cet outil inter-régional et sécurisé s'inscrit dans la palette des services numériques e-Parcours mis à la disposition des territoires. Le module « Grand Âge » de ViaTrajectoire aide à l'orientation vers les EHPAD, Accueils de jour, EHPA médicalisés, Résidences Autonomie et Unités de Soins de Longue Durée (USLD). 95% des 710 EHPAD et 91 % des 55 USLD d'Île-de-France sont renseignés dans l'outil. Ce module propose :

- Un annuaire national grand public des EHPAD, USLD et Accueil de Jour qui intègre les types d'hébergements, les tarifs (depuis le site de la CNSA), les ressources et soins techniques, les prestations de confort. Il recense près de 6 000 structures au niveau national.
- Une recherche en adéquation avec les attentes et les besoins de la personne s'appuyant sur les référentiels métiers partagés : GIR, coupes PATHOS.
- Un suivi en temps réel des réponses des établissements via des tableaux de bords.
- Une fonction « observatoire », qui permet aux structures, à l'ARS et aux Conseils Départementaux de disposer de statistiques d'activité et de données d'analyse des besoins non couverts.

La création du dossier Grand Âge est également possible à partir de la demande d'admission en SSR (module Sanitaire) de ViaTrajectoire et permet ainsi de pré-compléter le dossier.

## À qui s'adresse ce service ?

### La solution s'adresse :

- Aux établissements sanitaires, pour les professionnels de santé : envoi et suivi des demandes d'admissions vers les structures médico-sociales
- Aux structures médico-sociales (EHPAD, Accueils de Jour, EHPA médicalisés, Résidences Autonomie) : répondre aux demandes d'admissions, gérer les listes d'attente, obtenir un suivi statistique de l'utilisation au sein de leurs établissements
- Aux dispositifs d'appui : Réseaux, Gestion de cas MAIA, CLIC-PAT, CCAS : Créer une demande et gérer l'envoi pour le

compte de l'utilisateur

- À l'ARS, Conseils Départementaux, CNSA : pour disposer d'un outil statistique d'activités et de données d'analyse des besoins non couverts
- Aux médecins libéraux : pour créer une demande, renseigner le volet médical et gérer l'envoi des demandes vers les structures médico-sociales
- Aux usagers : créer, consulter et renseigner le volet administratif et suivre l'état d'avancement

## Réalisations en 2020

### Pendant la crise sanitaire

Un maintien de l'appui aux utilisateurs a été réalisé pendant la période. Le contexte a décalé l'ajout de nouvelles fonctionnalités ou la conduite de projets en Île-de-France à l'année 2021.

Certaines actions d'accompagnement des utilisateurs ont pu être réalisées au cours de l'année :

- Supports de formations – documentaire, eLearning
- Support aux utilisateurs
- Communication, promotion des usages et animation des communautés d'utilisateurs
- Appui aux utilisateurs et à la tutelle dans l'exploitation de l'observatoire VT (TDB et statistiques d'usages)

Par ailleurs, une action de synchronisation entre ViaTrajectoire et le ROR-IF pour les EHPAD franciliens a été initiée et sera poursuivie en 2021.

### Contribution à la stratégie d'évolution de la plateforme

- Recueil des besoins des utilisateurs franciliens tout au long de l'année.
- Participation au pilotage de ViaTrajectoire et appui autour de la roadmap de la solution (groupes animés par le GCS SARA – porteur de la solution).

## Chiffres clés en 2020

**6471**

dossiers créés au sein  
des établissements

**1597**

dossiers créés  
directement par les  
usagers

**905**

médecins de ville ont  
renseigné ou validé le  
dossier médical

**728**

EHPAD

**50**

USLD

# Rapport d'activité 2020

## ViaTrajectoire Sanitaire

**Introduction** À qui s'adresse ce service ? Réalisations en 2020 Chiffres clés en 2020

## Introduction



ViaTrajectoire est un site d'aide à l'orientation et à l'admission des patients vers les structures sanitaires et médico-sociales. Cet outil inter-régional et sécurisé s'inscrit dans la palette des services numériques e-Parcours mis à la disposition des territoires. Le module « Sanitaire » de ViaTrajectoire aide à l'orientation vers les Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) et l'Hospitalisation à Domicile (HAD). Il est déployé depuis 2014 dans la région Île-de-France. Ce module comprend :

- Un annuaire national grand public des établissements sanitaires, synchronisés avec le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR)
- Un dossier d'admission standardisé CERFA, qui permet des échanges structurés entre les professionnels, autour d'un dossier unique
- Une recherche en adéquation avec les attentes et les besoins de la personne s'appuyant sur les référentiels métiers partagés : GIR, coupes PATHOS
- Un suivi en temps réel des réponses des établissements via des tableaux de bord
- Une fonction « observatoire », qui permet aux établissements, à l'ARS et aux Conseils Départementaux de disposer de statistiques d'activité et de données d'analyse des besoins non couverts

## À qui s'adresse ce service ?

### La solution s'adresse :

Aux professionnels de santé des établissements demandeurs sanitaires (MCO) : pour l'envoi et le suivi des demandes d'admissions vers le SSR et l'HAD.

Aux professionnels de santé des établissements receveurs sanitaires (SSR, HAD) : pour répondre aux demandes d'admissions, obtenir un suivi statistique de l'utilisation au sein de leurs établissements.

À l'ARS et la DGOS : pour disposer d'un outil statistique d'activités et de données d'analyse des besoins non couverts et de demandes spécifiques.

Aux médecins libéraux : pour créer une demande, renseigner le volet médical et gérer l'envoi des demandes vers le SSR

## Réalisations en 2020

**Au cours de l'année 2020, les actions entreprises par les équipes ViaTrajectoire Sanitaire ont été particulièrement consacrées aux fonctionnalités en lien avec la gestion de crise COVID.**

### Pendant la crise sanitaire

Dans le cadre du Plan Blanc déployé dans les établissements, l'Agence Régionale de Santé en Île-de-France a préconisé de poursuivre l'utilisation de ViaTrajectoire afin d'orienter et de tracer les éléments médicaux des patients. L'objectif étant de garantir l'accueil des patients dans des conditions optimales et sécurisées dans les établissements de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) et dans les services d'Hospitalisation à Domicile (HAD).

Afin de répondre aux remontées et aux attentes des professionnels de santé sur le terrain, des évolutions de ViaTrajectoire ont été introduites à partir du 19 mars 2020 pour faciliter l'identification et la priorisation des patients COVID + (introduction d'indicateurs « Plan blanc » et « COVID-19 »). Des chemins cliniques ont ensuite été identifiés afin de favoriser l'orientation pertinente de ces patients. Sur la base de ces évolutions, les équipes du GIP SESAN ont diffusé des communications régulières aux utilisateurs franciliens.

Depuis le 6 avril 2020, une cellule de régulation COVID-19 SSR a été mise en place au sein de l'Agence Régionale de Santé en Île-de-France.

Constituée à des fins de fluidification du parcours des patients COVID-19, cette cellule visait à appuyer les demandes d'orientation pour les patients n'ayant pas eu de réponses de la part des établissements receveurs 48h après la création et l'envoi du dossier. Dans le cadre de cette mission, l'équipe ViaTrajectoire en Île-de-France a paramétré dans l'outil la fonction Expertise et a formé les équipes de l'ARS à la prise en main de celle-ci. Pour ce faire, une documentation dédiée a été produite, et l'organisation de points de suivi réguliers ont permis l'appui aux usages et à transmission de besoins éventuels d'évolutions de l'outil.

### Accompagnement des utilisateurs pour les usages

Les tâches de maintien en condition opérationnelle et de suivi des usages pour le module sanitaire ont été assurées tout au long de l'année. Le niveau d'usage de la solution est resté satisfaisant pendant la crise sanitaire. Parmi les travaux amorcés, un travail sur la conformité RGPD de ViaTrajectoire ainsi que l'introduction d'unités « Médecine like » ont mobilisé les équipes de ViaTrajectoire Sanitaire. Les missions qualité initiées précédemment (structuration de procédures de support aux utilisateurs, production de contenus de formation en ligne,...) ont été poursuivies.

Les missions de communication, promotion des usages et animation des communautés d'utilisateurs se sont poursuivies au cours de l'année.

L'appui aux utilisateurs et à la tutelle dans l'exploitation de l'observatoire ViaTrajectoire (TDB et statistiques d'usages) a également été maintenu.

### Contribution à la stratégie d'évolution de la plateforme

Recueil des besoins des utilisateurs franciliens tout au long de l'année.

Participation au pilotage de ViaTrajectoire et appui autour de la roadmap de la solution (groupes animés par le GCS SARA – porteur de la solution).

#### Appui au pilotage

Envoi de reportings hebdomadaire à la cellule de régulation de l'ARS (statistique d'utilisation de VT dans le cadre du plan blanc, dossiers de la fonction expertise etc.)

## Chiffres clés en 2020

**9900**

demandes d'admission en  
SSR et HAD envoyés par  
mois

**119000**

demandes d'admission  
envoyées en 2020

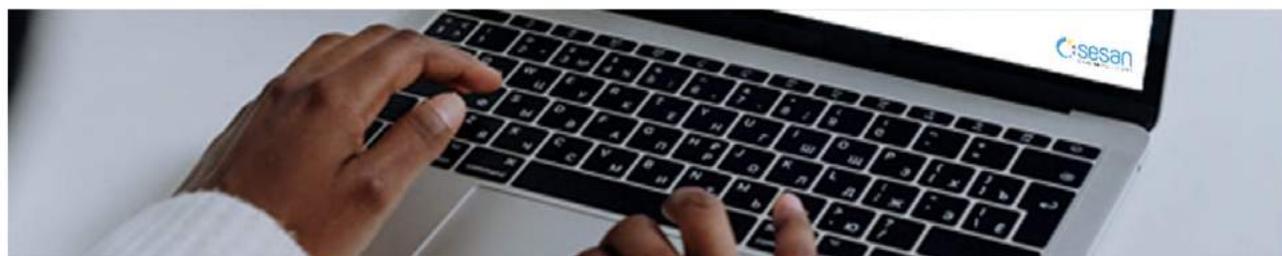
**75%**

des admissions de MCO  
en SSR effectuées en  
moyenne avec  
ViaTrajectoire

**1108075**

connexions tous modules  
confondus

## Introduction



S-PRIM (Services Partagés Régionaux en Imagerie Médicale) est une solution dédiée à l'imagerie médicale. Elle propose un ensemble de services, disponibles de manière indépendante ou packagée, aux structures productrices d'imagerie médicales.

Parmi ces services, la visualisation des examens d'imagerie (PACS) ; la conservation dynamique à durée limitée des données (Stockage) ; la conservation statique à durée limitée des données (Archivage), un outil de gestion du plateau d'imagerie médicale (RIS) ou encore des outils de post-traitement avancés.

De nouvelles fonctionnalités, en cours de mise en œuvre, vont permettre le partage des examens au niveau régional accessible entre autre via la plateforme régionale de coordination Terr-eSanté, l'échange d'imagerie entre professionnels et un portail Ville-Hôpital.

Les adhérents de S-PRIM disposent également d'un support ouvert 24h/24 et 7j/7 pour les accompagner dans l'utilisation des services de S-PRIM. Les données présentes sur la solution bénéficient d'un hébergement sécurisé opéré par un hébergeur agréé "hébergeur de données de santé".

## À qui s'adresse ce service ?

La solution s'adresse aux établissements de santé sanitaires et aux centres d'imagerie médicale.

## Réalizations en 2020

Le chantier de réversibilité de la solution Région Sans Film (RSF) et de la migration des données de RSF vers S-PRIM s'est officiellement finalisé en 2020 avec la finalisation de l'accompagnement de l'Institut Gustave-Roussy et de l'Institut Curie sur ce volet.

Mise à disposition de l'accord cadre auprès de nouveaux adhérents et accompagnement des adhérents dans la souscription à la solution. S-PRIM a été déployé auprès de six nouveaux établissements en Île-de-France en 2020.

Des travaux ont commencé au cours de l'année pour préparer la mise en place du service « partage ». Le pilotage d'une phase expérimentale a été lancé en 2020 avec deux établissements, afin de mieux anticiper le déploiement généralisé.

## Chiffres clés en 2020

**1810187**

examens produits sur  
l'année 2020

**150849**

examens produits par  
mois en moyenne

## Introduction



La plateforme web DCI (Dématisation du Choix des Internes) et l'application mobile permettent aux internes d'Île-de-France d'effectuer chaque semestre, de façon rapide et efficace, leur choix de stage à distance depuis un ordinateur ou un smartphone.

## À qui s'adresse ce service ?

La solution s'adresse, pour l'instant, aux internes de la région (Médecine, Pharmacie, Ondotologie) et au service des formations médicales de l'ARS Île-de-France.

## Réalizations en 2020

L'ARS Île-de-France travaille depuis 2019 avec le GIP SESAN au projet de Dématisation des Choix des Internes.

En Île-de-France, depuis 2020, tous les internes réalisent chaque semestre leur choix de stage grâce aux amphithéâtres virtuels accessibles via l'application DCI.

Après une phase pilote réservée à certaines spécialités, l'application DCI a été mise à disposition de l'ensemble des internes dès avril 2020. Ce déploiement anticipé a permis, en pleine pandémie COVID-19, aux internes d'Île-de-France de réaliser via internet leurs prises de postes sans aucun retard et sans se déplacer dans les locaux de l'ARS.

Suite aux retours d'utilisation des internes et de l'ARS Île-de-France, une deuxième version de la plateforme a été déployée pour la session de choix de stages d'été 2020.

### Cette version comporte principalement les évolutions suivantes :

- Développement de la version mobile
- Mise en place de sessions au sein des amphithéâtres virtuels permettant de convoquer les internes toutes les ½ heure
- Envoi de SMS aux internes
- Partenariat avec l'URPS et intégration d'un espace URPS dans l'application DCI pour l'organisation d'un jeu concours
- Accompagnement des usages (enquête satisfaction, documentations, réunion avec les syndicats des internes)
- Mise à disposition des listes d'appel des internes avant les choix au sein de DCI afin que les internes puissent contrôler leurs classements

## Chiffres clés en 2020

**6000**

postes proposés par semestre

**10500**

choix réalisés sur DCI

**56**

amphithéâtres virtuels  
dont 3 amphithéâtres en  
simultanée

## Introduction



Projet historique d'ATOMES (plateforme digitale de création de sites internet), MAILLAGE est le portail internet départemental d'information en santé à destination des professionnels. Créée par et pour les acteurs de la gérontologie, le portail Maillage s'est transformé fin 2020 pour devenir un portail d'informations tout âge toute pathologie.

Le portail Maillage référence l'ensemble de l'offre de santé, médico-sociale et sociale pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, propose des actualités de territoire comme des documents de référence et permet d'accéder aux bouquets de services numériques régionaux portés par l'ARS Île-de-France et SESAN (ORTIF, Terr-eSanté, ViaTrajectoire, ROR etc.).

## À qui s'adresse ce service ?

Les portails internet Maillage s'adressent aux équipes MAIA, aux DAC, aux ESMS médico-sociaux et structures sociales, aux professionnels de santé ou du social intervenant auprès des patients en situation complexe ou en perte d'autonomie.

## Réalisations en 2020

### Évolutions des fonctionnalités

Le marché de TMA a été renouvelé, ce qui a permis à la solution de rester fonctionnelle et de proposer de nouvelles évolutions au cours de l'année 2020.

Les équipes de SESAN ont travaillé à l'ajout d'une nouvelle fonctionnalité d'abonnement au contenu (actualités et événements) afin de répondre aux nouveaux besoins des sites maillages et des CPTS et inciter à lier les sites entre eux.

Une refonte de l'ergonomie des portails Maillage a été proposée en 2020, lors du club utilisateurs. 6 sites maillages ont bénéficié d'une nouvelle charte graphique, avec notamment un nouveau menu de navigation et une nouvelle ergonomie du bandeau de recherche de l'offre de soins.

À la fin de l'année 2020, l'offre de santé pour les personnes en situation de handicap, peuplé dans le ROR dans le cadre du projet ROR-ViaTrajectoire Handicap, a été ouverte sur les portails Maillage 77, 78, 92, 91 et 93. Pour les départements restants, l'offre sera accessible courant 2021.

#### Déploiements, et accompagnement des usages

Un pilotage contractuel et un maintien en conditions opérationnelles a été assuré tout au long de l'année. Un accompagnement des administrateurs (DAC et MAIA) des portails Maillage a été réalisé, avec des sessions de formations dédiées.

5 clubs utilisateurs ont été organisés et animés en 2020. 4 d'entre eux se sont tenus en fin d'année et ont été orientés sur les évolutions à venir pour les sites et la création de contenus sur le Covid-19. Des indicateurs d'usages à destination des administrateurs de sites, ont été partagés lors des clubs utilisateurs (nombre de visiteurs, nombre de pages consultés, durée moyenne de consultation du portail etc.)

À l'initiative de l'ARS, SESAN a accompagné les administrateurs des portails pour la création de pages de contenus harmonisées, autour du Covid-19. Cet accompagnement a été l'occasion d'ouvrir le portail Maillage 75 pour la communication du département.

#### Perspectives 2021

Suite aux travaux autour de l'ajout d'une fonctionnalité d'abonnement aux contenus, des échanges ont eu lieu avec l'Agence Régional de Santé et les dispositifs MAIA au cours de l'année 2020 pour envisager et valider une mise en production en 2021.

Les équipes d'ATOMES vont poursuivre l'accompagnement des portails Maillage, via l'animation de club utilisateurs.

La mise en place d'un dispositif de formation continues, comprenant des sessions de formations et la création d'un site e-learning, est envisagée pour 2021.

## Chiffres clés en 2020

8

portails MAILLAGE  
départementaux

## Introduction



ATOMES est une plateforme digitale de création de sites internet, accompagnés de fonctionnalités enrichies. Elle permet de disposer d'un répertoire des professionnels de l'offre de santé régionale, de partager des actualités, des événements et d'accéder aux bouquet de services numériques régionaux portés par l'ARS Île-de-France et SESAN (ORTIF, TerreSanté, ViaTrajectoire, ROR etc.)

Suite à la création et au déploiement des portails Maillage, qui s'appuient sur cette plateforme digitale, SESAN et l'ARS ont initié un pilote d'accompagnement des CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) pour la création de sites internet d'information, afin de répondre au besoin de visibilité et de communication des CPTS.

## À qui s'adresse ce service ?

La plateforme ATOMES est au service des projets régionaux ayant un besoin de communication web et aux acteurs de santé d'Île-de-France qui répondent à la politique régionale de l'ARS, tel que les DAC, les CPTS, les projets Article 51 etc.

## Réalizations en 2020

Pendant l'année 2020, le renouvellement du marché de TMA a permis à la solution de rester fonctionnelle et de proposer des évolutions au cours de l'année.

Dans le cadre de l'accompagnement pilote des CPTS, 4 organisations franciliennes se sont portées volontaires pour bénéficier d'un site ATOMES au cours de l'année 2020 : le *projet de CPTS du Confluent (78)*, le *projet de CPTS de la Bièvre (94)*, la *CPTS Grand Versailles (78)* et le *projet de CPTS Liens santé (77)*.

Un kit d'accompagnement a été développé au cours de l'année et une convention a été rédigée pour l'utilisation de la plateforme [ATOMES](#) par les CPTS.

Les équipes de SESAN ont également travaillé à l'ajout d'une fonctionnalité d'abonnement aux contenus (actualités et événements), afin de répondre aux nouveaux besoins des sites CPTS et des portails Maillage et permettre du lien entre les sites. Le site internet du *projet de la CPTS de la Bièvre* a été mis en ligne en novembre 2020.

Sur l'année 2020, des réunions de présentation de l'offre ATOMES ont été réalisées auprès de 13 CPTS franciliennes.

### **Perspectives 2021**

Les équipes d'ATOMES vont poursuivre l'accompagnement des CPTS et projet de CPTS dans le cadre de la phase pilote. Une phase d'évaluation de l'accompagnement est également envisagée pour 2021.

En parallèle de l'accompagnement des CPTS et à partir de l'expérience des portails Maillage, SESAN a accompagné la création du site [Pôle Cap Neuro](#), portail régional ressources pour les professionnels accompagnant les adultes en situations de handicap. La mise en production du site est envisagée pour 2021.

Un nouveau projet de site a également été initié en 2020 avec la création d'un ROR Urgences afin de refondre l'ergonomie du ROR et rendre accessible une offre spécialisée pour les services prenant en charge des patients dans des situations d'urgence. Des fonctionnalités spécifiques pour la disponibilité en lit ont été développés ainsi que la création de recherches combinés pour obtenir des résultats spécifiques selon des critères de recherche précis. Le projet de création de ce site va se poursuivre en 2021.

## Chiffres clés en 2020

4

CPTS pilotes

1

site CPTS en ligne



## Introduction

Le projet SI-ESMS vise à mettre à disposition des établissements et services médico-sociaux (ESMS), un dossier usager informatisé interopérable avec les solutions numériques régionales. SESAN, maîtrise d'ouvrage opérationnelle, a notifié quatre titulaires EVOLCARE TECHNOLOGIE, CEGI ALFA, TERANGA et MEDIALIS pour mener à bien cette mission au travers d'un accord-cadre multi-attributaires.

Cet accord cadre a pour objet la fourniture d'une solution de dossier de l'utilisateur avec abonnement intégrant l'hébergement, le support utilisateurs, l'exploitation, et la maintenance évolutive et corrective, pour les établissements et services médico-sociaux (ESMS) franciliens et les prestations de services associés.

## À qui s'adresse ce service ?

Le projet s'adresse à tous les établissements médico-sociaux franciliens.

## Réalisations en 2020

Après notification de l'accord-cadre le 24 décembre 2019, les accompagnements des organismes gestionnaires ont commencé dès janvier 2020 avec la rédaction d'une convention projet permettant à un adhérent de pouvoir bénéficier des pièces du marché pour pouvoir lancer son marché subséquent et contractualiser avec l'un des quatre titulaires retenus.

L'accompagnement des organismes gestionnaires franciliens débute au cadrage du projet jusqu'à la passation du marché subséquent et la contractualisation éditeur ; avec un focus sur les étapes suivantes : la méthodologie, la spécification des besoins et l'appui à la rédaction des pièces du marché.

Afin de faciliter la prise en main des organismes gestionnaires et pour compléter la méthodologie d'accompagnement proposée, un kit global a été élaboré pour chaque grande étape du projet :

- Un kit de documentation « amont » comprenant 3 guides et un simulateur de prix
- Un kit de documentation de marché (lettre de consultation générique, CCP générique, annexes fonctionnelles et techniques, BPU et scénario type)
- Un kit de dépouillement comprenant 4 guides, 2 grilles d'analyse et des documents type

Dès février 2020, une dizaine de demandes d'accompagnement sur ce marché ont été adressés à SESAN, cependant la crise sanitaire n'a permis de faire aboutir 6 conventions projet signées avec des organismes gestionnaires et 4 marchés subséquents finalisés.

SESAN a également participé au cours de l'année aux ateliers de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) pour construire le cahier des charges du programme national ESMS Numérique. Ce programme visant à accompagner les ESMS à franchir le virage du numérique s'inscrit dans la stratégie Ma Santé 2022.

## Chiffres clés en 2020

**6**

conventions d'adhésion  
signées

**4**

marchés subséquents  
lancés en 2020



## Introduction



Tumorotek est un outil dédié à la gestion des collections de prélèvements et d'échantillons biologiques des Centres de Ressources Biologiques (CRB). Développé en 2002 par l'AP-HP Tumorotek est maintenu par SESAN depuis 2019 en partenariat avec l'AP-HP et en collaboration avec les HCL.

## À qui s'adresse ce service ?

Tumorotek est destiné aux centres de ressources biologiques d'établissements sanitaires dans toute la France.

## Réalisations en 2020

La passation du projet Tumorotek de l'AP-HP à SESAN a eu lieu en 2019 mais la contractualisation avec les adhérents s'est poursuivie en 2020. 20 centres de ressources biologiques ont contractualisé avec SESAN au cours de l'année sur les 26 établissements qui utilisaient déjà l'outil auparavant. Le premier club utilisateurs depuis 2017 a eu lieu le 9 octobre 2020 pour présenter la démarche de SESAN, l'ouverture du chantier du module GATSBI et quelques cas d'usages spécifiques de Tumorotek à une cinquantaine de professionnels de santé.

Le 1<sup>er</sup> semestre 2020 a permis de finaliser la phase de conception du module GATSBI (Gestion d'essais clinico-biologiques). Ce module apporte une surcouche de gestion de projet à l'application Tumorotek en liant les échantillons biologiques à un projet spécifique. Cette correspondance était précédemment recensée sous forme manuscrite. SESAN répond ainsi à une demande des adhérents de Tumorotek exprimée dans le cahier des charges de 2017.

Le développement du module a débuté pendant le second semestre 2020 avec pour objectif une livraison en recette pour fin 2021. Ce chantier a été porté, entres autres, à la configuration de contextes et de paramétrages des écrans Tumorotek ainsi qu'à l'élaboration de schémas de visites des patients associés à une étude.

En parallèle les équipes de Tumorotek ont été renforcées avec le recrutement de l'équipe informatique pour réaliser la maintenance évolutive et corrective ainsi que le support de Turomotek.

## Chiffres clés en 2020

**20**

adhérents sur toute la  
France

**36**

bases Tumorotek

## Introduction



HYGIE est un programme dédié au parcours de la périnatalité élaboré conjointement avec les 8 réseaux de santé périnataux et pédiatriques d'Île-de-France.

HYGIE SEV (Suivi des Enfants Vulnérables) est une solution web permettant la planification et le suivi du parcours de santé des enfants vulnérables dans la région jusqu'à l'âge de 7 ans. L'outil est un dossier patient partagé par les professionnels intervenant dans le suivi des enfants.

## À qui s'adresse ce service ?

La solution s'adresse aux établissements sanitaires/GHT, aux DAC/CPTS, aux établissements médico-sociaux, aux professionnels de santé, aux maternités, au réseau de périnatalité, aux médecins pilotes, aux pédiatres, aux médecins spécialistes : psychomotriciens ; orthophonistes.

## Réalisations en 2020

Maintien en conditions opérationnelles de la solution.

## Chiffres clés

**23909**

inclusion depuis 2005

**2758**

inclusion en 2020

**8**

réseaux de périnatalité



## Introduction



Hygie est un programme dédié au parcours de la périnatalité élaboré conjointement avec les 8 réseaux de santé périnataux et pédiatriques de la région.

L'outil Hygie TIU (Transfert In Utero), contribue à l'amélioration du parcours de soins des femmes enceintes en Île-de-France, par le partage et la traçabilité des données entre les professionnels de la périnatalité.

## À qui s'adresse ce service ?

La solution s'adresse aux établissements sanitaire/GHT, aux DAC/CPTS, aux établissements médico-sociaux, aux professionnels de santé, aux maternités, aux réseaux de périnatalité, aux médecins pilotes, aux pédiatres et aux médecins spécialistes : psychomotriciens, orthophonistes.

## Réalisations en 2020

Maintien en conditions opérationnelles de la solution.

## Chiffres clés

**1892**

demandes de TIU en 2020

**1620**

demandes provenant des  
cellules en 2020

**272**

demandes provenant du  
réseau en 2020

# Convergence nationale



**MSSanté**

Messagerie Sécurisée de Santé



**DMP**

Dossier Médical Partagé

## Introduction



La MSSanté est une messagerie sécurisée de santé qui permet un échange sécurisé de mails et de documents pour les professionnels de santé et professionnels habilités. Elle est une composante des services numériques socle de ma santé 2022 favorisant le lien et la coordination entre professionnels de santé et bientôt avec les citoyens qui en seront équipés à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2022. Elle permet l'échange sécurisé d'informations médicales entre professionnels, notamment dans les transmissions entre la ville et l'hôpital, le recours vers un spécialiste et la transmission d'un bilan paramédical vers le médecin traitant.

L'espace de confiance MSSanté, qui est le cœur du système MSSanté, est géré par l'Agence du Numérique en Santé (ANS). SESAN assure le pilotage opérationnel du projet en Île-de-France auprès des établissements de santé et du médico-social.

## À qui s'adresse ce service ?

La MSSanté s'adresse aussi bien aux établissements sanitaires et médico-sociaux, qu'aux professionnels de ville.

## Réalizations en 2020

En fin d'année 2019, l'ARS a confié à SESAN l'appui au déploiement de la MSSanté auprès des établissements sanitaires et médico-sociaux. Ce déploiement est réalisé en coopération et en concertation avec l'ANS et l'Assurance Maladie.

Au cours de l'année 2020, SESAN est intervenu auprès de l'ARS pour la mise en place de MSSanté dans le cadre de la crise sanitaire. Un cadrage de déploiement pilote de la MSSanté a été réalisé pour des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et des accompagnements au déploiement ont été réalisés auprès de différentes structures dont des PCO, DAC, PMI.

## Chiffres clés en 2020

**298**

établissements  
opérationnels en Île-de-  
France

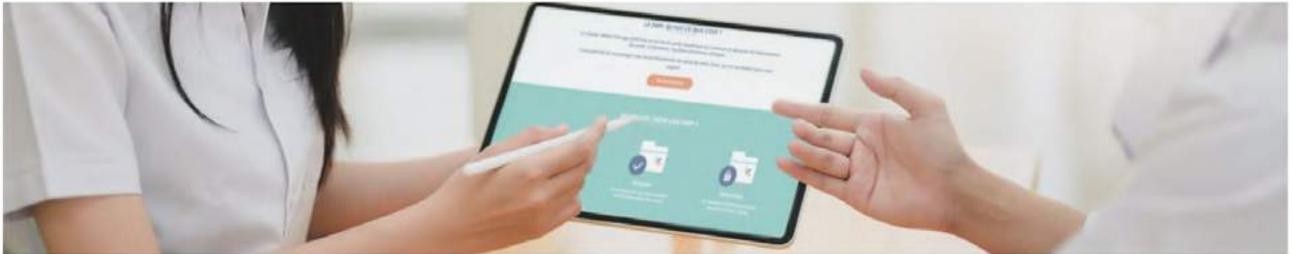
**4425**

établissements équipés  
jusqu'au 13 juillet 2021

**32364**

professionnels de santé  
libéraux équipés

## Introduction



Le Dossier Médical Partagé (DMP) est le carnet de santé numérique du patient. Il facilite le partage de son dossier médical et contient en un seul endroit l'historique de sa santé. Le DMP est déployé par l'Assurance-Maladie sur le territoire national.

Il peut contenir l'historique des remboursements de soins des 12 derniers mois automatiquement alimenté par l'Assurance Maladie, les antécédents médicaux (pathologie, allergies...), les résultats d'examens (radio, analyses biologiques...), les comptes rendus d'hospitalisations, les coordonnées des proches à prévenir en cas d'urgence ainsi que les directives anticipées.

SESAN apporte, en concertation avec l'Assurance-Maladie et l'ARS Île-de-France, un appui à la coordination du déploiement du DMP avec les autres outils numériques régionaux auprès des établissements de santé d'Île-de-France. Le déploiement vers les acteurs de la ville reste assuré par l'Assurance Maladie.

## À qui s'adresse ce service ?

Le déploiement du DMP concerne tout établissement de santé ou médico-social et les professionnels de santé libéraux.

Chaque personne bénéficiant d'un régime de sécurité sociale peut disposer d'un Dossier Médical Partagé. Seuls les professionnels de santé autorisés et le patient peuvent le consulter et l'alimenter.

## Réalizations en 2020

En fin d'année 2019, l'ARS a confié au SESAN le déploiement du DMP pour les établissements sanitaires et médico-sociaux. La coordination régionale pour cette solution se partage entre l'Agence Régionale de Santé, l'Agence Nationale de Santé et l'Assurance Maladie.

Pendant la crise sanitaire de 2020, les équipes SESAN ont élaboré pour les EHPAD des cas d'usage DMP – Terr-eSanté –

## Chiffres clés en 2020

**163**

établissements sanitaires  
créent, consultent ou  
alimentent le DMP

**112**

établissements médico-  
sociaux créent, consultent  
ou alimentent le DMP

**5564**

DMP créés au total

**60680**

documents ajoutés

# Décisionnel et traitement des données



**Prédicatif**

**PREDICTIF**

Système d'information décisionnel et mutualisé



**eCERVEAU**

**eCERVEAU**

Solution de veille sanitaire des soins non programmés en IDF



**santégraphie**

**Santégraphie**

Système d'Information Géographique Régional de Santé



**ePDSA**

**ePDSA**

Permanence Des Soins Ambulatoires (PDSA)



**REGISTRE**  
Périnatalité

**Registre Périnatalité**

Base de données régionale en périnatalité



**REGISTRE**  
Cardiologie

**Registre Cardiologie**

Base de données régionale en cardiologie



**Mes Urgences**

Application mobile indiquant le niveau d'affluence dans les services d'Urgence en IDF



**SIDEPE**

**SIDEPE**

Entrepôt de données SI-DEP (Système d'Information Dépistage) recensant les résultats des tests PCR d'IDF



**arsSTEP**

**STEP**

Évaluation et prédiction de l'occupation des lits dans les hôpitaux d'IDF



**CAS COVID**  
Hébergement

**Cas Covid Hébergement**

Suivi des cas COVID dans les structures d'hébergement et de logement adapté

## Introduction



PREDICTIF est un Système d'Information Décisionnel mutualisé. Un SID désigne l'ensemble des moyens, outils et méthodes qui permettent à une entreprise de collecter, renforcer, stocker, agréger et restituer les données de différentes sources afin de fournir une véritable aide à la décision.

Ce socle technique est accessible pour n'importe quelle application métier. Il supporte un ensemble de logiciels BI (Business Intelligence) permettant de recevoir des flux de données, de les intégrer et de les traiter pour les mettre ensuite à disposition par l'intermédiaire de sites web, d'applications, de rapports ou de tableaux de bord.

## À qui s'adresse ce service ?

La solution s'adresse aux établissements médico-sociaux, aux professionnels de santé de ville et aux établissements de santé qui souhaitent valoriser leurs données.

## Réalisations en 2020

Maintien en condition opérationnelle de la solution et renforcement de la supervision.

Installation et configuration de l'architecture technique dédiée à la nouvelle application eCerveau mobile, nommée « Mes Urgences ».

Initialisation de la migration technique des flux de données Datastage (IBM) vers la solution Open Source Talend. Dans le cadre de ce chantier technique, introduction d'une segmentation des flux de données via Docker pour gagner en fiabilité des traitements, sécurité et facilité de maintenance de ces flux.

Initialisation de la migration technique des portails eCerveau & ePDSA de la technologie Liferay vers Angular.

## Chiffres clés en 2020

**5142**

utilisateurs web et 143  
utilisateurs mobiles

**220**

fournisseurs de données

**134**

tableaux de bords  
planifiés

**10**

flux de données

**2**

régions connectées

## Introduction



eCerveau est une solution de veille et d'alerte sanitaire qui permet d'organiser au mieux les ressources hospitalières d'Île-de-France.

eCerveau collecte chaque jour les Résumés de Passage aux Urgences (RPU), qui comporte des informations concernant l'activité des services d'urgence (heure d'arrivée, motif de consultation, etc.) Ces RPU sont définis selon un format national réglementaire, et sont collectés automatiquement depuis les logiciels métiers des services d'urgence franciliens.

eCerveau collecte également un flux dit « d'activité » qui permet de récupérer en temps réel l'activité des services d'urgences et qui est une particularité de la région francilienne. Deux fois par an, eCerveau permet aux établissements de santé de saisir leurs prévisions d'ouverture de lits pour les périodes hivernales et estivales.

L'ensemble des informations est restitué sous forme de tableaux de bord et de cartographie sur le portail Web eCerveau dédié. Une application mobile eCerveau appelée « Mes Urgences » permet de visualiser en temps réel, l'affluence des services d'urgence.

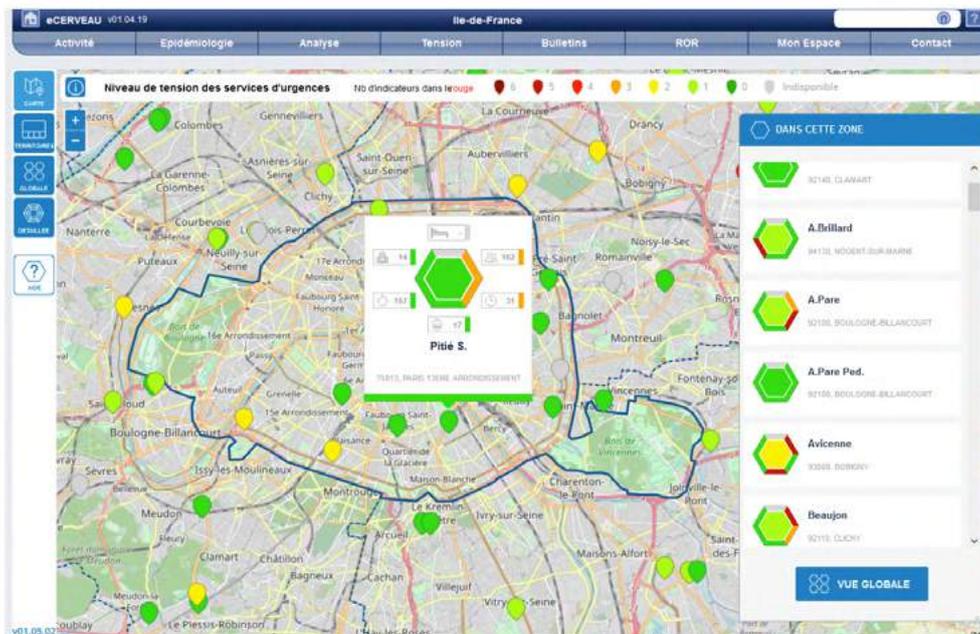
## À qui s'adresse ce service ?

La solution est destinée aux établissements sanitaires/GHT, à l'ARS Île-de-France, aux services d'urgences, à ORSNP (Observatoire Régional des Soins Non Programmés).

## Réalisations en 2020

Maintien en condition opérationnelle de eCerveau.

Mise en production du module « Hôpital en tension » de eCerveau sur T4 2020 et présentation dudit module sous forme de Webinaires aux professionnels des urgences.



Dans le cadre de la crise sanitaire Covid, de nombreux reportings ont été conçus pour :

- Un rapport pour analyser l'activité des urgences pendant cette période covid et ses facteurs de risques.
- Un reporting bi-journalier (10h / 14h) référençant la disponibilité en lits des soins critiques (réanimation, unité de soins continues...) adultes et pédiatriques ; saisie depuis le référentiel ROR.

eCerveau a été le réceptacle des données du ROR et a pu transmettre ces données à l'application Santégraphie pour une restitution de ces indicateurs sur support cartographique ; permettant ainsi la conception d'une cartographie des disponibilités en lits en temps réel.

## Chiffres clés en 2020

**22720**

connexion pour eCerveau

**47788**

visites pour eCerveau  
mobile

**3074700**

passages aux urgences

**97**

services d'urgences  
connectés

## Introduction



Santégraphie est le Système d'Information Géographique (SIG) coréalisé par l'ARS Ile-de-France et le SESAN. Son objectif est de faciliter l'exploitation et l'échange de données environnementales, opérationnelles ou administratives en y apportant une dimension géographique. Les usages existants sont nombreux : pilotage opérationnel, valorisation des données métiers, analyse du territoire.

## À qui s'adresse ce service ?

La solution est destinée à l'ARS IDF, aux établissements sanitaires/GHT, aux établissements médico-sociaux et aux DAC.

## Réalisations en 2020

Au regard du contexte sanitaire, l'année 2020 est marquée par la réalisation de restitutions cartographiques entièrement dédiées au Covid.

L'une des premières restitutions fut la conception d'une cartographie présentant en temps réel, la disponibilité en lits en soins critiques en IDF issue du ROR. Cette cartographie a été utilisée en cellule de crise à l'ARS-IF et a servi à la Cellule Bed Management pour suivre pas à pas, la saisie de ces disponibilités par les établissements de santé.

D'autres restitutions sur les données Covid s'ensuivent :

- Visualiser les données des taux de saturation Covid-19 à l'échelle des établissements, des départements et de la région (Source : STEP)
- Visualiser les données de consommation de soins Covid-19 à l'échelle départementale, régionale et nationale (Hospitalisations conventionnelles, réanimations, SSR...). A l'échelle régionale et départementale, les données SAMU (appels et transports), les passages aux Urgences (RPU) et les appels SOS médecins (Source : SIVIC)
- Surveillance épidémiologique et identification des clusters des patients Covid-19 (Source : SIDEP)
- Gérer la réaffectation des patients en fonction des places rendues disponibles dans les ESMS en Île-de-France.

### Santégraphie - Restitutions « Covid »

#### Conçues pendant la crise

#### STEP - Taux de saturation des établissements

Visualiser les données des Taux de saturation Covid-19 à l'échelle des établissements de soins, des départements et du département et de la région Île-de-France (Coulisses et ARS).

**Source des données :** données STEP et SI-VIC fournies par les établissements de santé.

**Habilitations :** Restreint  
68 utilisateurs habilités (ARS-IF, DD, SESAN)

#### ROR - Disponibilité des lits en Île-de-France

Cartographie en temps réel des disponibilités en lits soles par les établissements de soins depuis l'application ROR.

**Source des données :** données saisies par les établissements de santé depuis l'application ROR. Données affichées - fraîcheur maximale de < 12h.

**Habilitations :** Restreint  
66 utilisateurs habilités (ARS-IF, DD, SESAN) + 1 compte générique pour ES, SU, SAMU.

#### COVID19 - Consommation de soins

Visualiser les données de consommation de soins COVID-19 à l'échelle des départements d'Île-de-France et de la France entière (Préfecture, Couverture, réanimation, SP, psychiatrie), les données des régions françaises (hors hospitalisation et réanimation), ainsi que les données SAMU (soins et transports), les psychologues urbains et les soins SOS-médicins.

**Source des données :** données SIVIC fournies par Santé Publique France (SPF).

**Habilitations :** Ouvert à tous.

### Restitutions Santégraphie « Covid »

#### Conçues pendant la crise

#### Covid-19 : contact tracing niveau 3 (SIDEP)

Surveillance épidémiologique et l'identification des clusters des porteurs Covid-19 à partir des données 3-CEP.

**Source des données :** Données SI-DEP (Système d'Informations de DEPistage).

**Habilitations :** Restreint  
68 utilisateurs habilités (ARS-IF, DD, SPF, SESAN)

#### Covid-19 : RT-PCR

Sites de prélèvement RT-PCR.

**Source des données :** données saisies par les laboratoires depuis l'enquête DREES. Actualisation réalisée toutes les heures à partir de l'API de la plateforme Covid-19 (DGS).

**Habilitations :** Restreint  
56 utilisateurs habilités (ARS-IF, DD, SPF, SESAN)

Certaines informations, du fait de leur détail nécessaire à l'objectif, les rendent potentiellement couvertes par le secret industriel et commercial. Il est demandé aux utilisateurs de veiller à la confidentialité de celles-ci et de ne pas les divulguer.

#### Covid-19 : Etablissements Sociaux et médico-sociaux (ESMS)

Géner la réactualisation des porteurs au fonction des photos et résultats disponibles dans les ESMS en Île-de-France.

**Source des données :** données renseignées dans un formulaire en ligne, mis à disposition de l'ARS-IF, par les ESMS (tous les jours 7/7).

**Habilitations :** Restreint  
42 utilisateurs habilités (ARS-IF, DD, SESAN)

## Chiffres clés en 2020

**550**  
utilisateurs

**50**  
utilisateurs uniques par jour

**10**  
millions de requêtes anonymes réalisées sur le portail Santégraphie

**15**  
cartes publiées via le catalogue de données

## Introduction



La **Permanence Des Soins Ambulatoires (PDSA)** est une mission de service public qui a pour objet de répondre aux besoins de soins non programmés de la population aux heures de fermeture habituelles des cabinets médicaux (en semaine de 20h à 8h, les samedis de 12h à 8h, et les dimanches et jours fériés). Elle est régulée par les Centres de Réception et de Régulation des Appels au 15 (CRRA15), hébergés par les SAMU départementaux.

ePDSA est le système d'information qui permet, en Île-de-France, de collecter et d'analyser l'information issue des structures de santé assurant la PDSA. Il aide à évaluer et à ajuster le dispositif mis en place sur la région.

## À qui s'adresse ce service ?

La solution s'adresse aux acteurs franciliens de la PDSA : les associations et médecins libéraux, les CRRA15 et l'Agence Régionale de Santé.

## Réalizations en 2020

L'application ePDSA a été maintenue en condition opérationnelle tout au long de l'année 2020.

Les équipes d'ePDSA ont également contribué à la production d'analyses pour le suivi de la crise sanitaire Covid-19.

## Chiffres clés en 2020

**100**

% des effecteurs de la PDSA d'Île-de-France dont l'activité est recueillie et suivie dans ePDSA

**8**

SAMU franciliens

**14**

structures mobiles

**80**

structures postées

## Introduction



Registres est une base de données utilisée pour la gestion et la valorisation du Système d'information périnatalité (SI Périnatalité) et cardiologie (e-MUST, CARDIO-ARSIF) en Île-de-France.

## À qui s'adresse ce service ?

La solution est destinée aux établissements sanitaires/GHT, à l'ARS Île-de-France, aux professionnels de santé œuvrant dans le domaine de la périnatalité et de la cardiologie, aux épidémiologistes et grand public.

## Réalisations en 2020

En 2019, SESAN a proposé à l'ARS une version d'une carte interactive pour parcourir les indicateurs de périnatalité de la région. Suite aux retours positifs de l'agence, le projet <https://accouchements.sante-idf.fr> a pu être officiellement lancé en octobre 2020 pour une livraison de maquette en décembre. Les informations des 78 maternités d'Île-de-France y sont référencées pour connaître, entre autres, le nombre d'accouchements annuels, par voie basse ou par césarienne, ainsi que le taux de recours aux péridurales et aux épisiotomies. La mise en ligne du site est prévue pour 2021.

La crise sanitaire a dépriorisé la rédaction de rapports annuels au début d'année 2020, ces productions ont pu reprendre à la fin du second semestre de l'année. SESAN traite les données de HYGIE SEV, HYGIE TIU et le PMSI pour le séjour des accouchements en Île-de-France. Les informations sont ensuite envoyées aux référents ARS pour une diffusion aux professionnels de périnatalité de la région.

Des réunions de groupes de projet ont été faites sur HYGIE SEV et HYGIE TIU, avec l'envoi de rapports automatisés sur l'utilisation d'HYGIE aux utilisateurs des deux solutions.

## Chiffres clés en 2020

**167791**

accouchements  
enregistrés dans les  
maternités d'Île de France  
en 2020

**2778**

enfants inclus dans  
Registres SEV en 2020

**23097**

enfants inclus dans  
Registres SEV entre 2005  
et 2020

**1865**

transferts effectués dans  
Registres TIU en 2020

**10605**

transferts effectués dans  
Registres TIU depuis 2016

## Introduction



L'entrepôt de données de santé de cardiologie de l'ARS Île-de-France est un entrepôt sur lequel sont hébergés les bases de données e-MUST (recensant tous les infarctus du myocarde aigus pris en charge par les SAMU/SMUR en région Île-de-France) et CARDIO-ARSIF (incluant tous les actes de cardiologie interventionnelle coronaire réalisées dans les centres de la région Île-de-France).

### **Objectif**

La mise en œuvre d'un entrepôt de données de santé de cardiologie d'Île-de-France, par l'exploitation des données régionales et la production d'indicateurs de pilotage et d'analyses, permet :

- D'améliorer la qualité et la pertinence des pratiques de cardiologie
- D'éclairer la politique de santé
- De mener des travaux scientifiques de recherches et/ou d'études en santé

## À qui s'adresse ce service ?

Cet entrepôt et les chiffres et rapports en résultants sont destinés :

- Aux médecins urgentistes, aux 38 SMUR et 8 SAMU qui prennent en charge les malades concernés par la pathologie de l'infarctus
- Aux cardiologues interventionnels des 36 établissements de santé qui sont autorisés à pratiquer les actes de cardiologie interventionnelle coronaire (coronarographies et angioplasties)
- Aux épidémiologistes (ORS Île-de-France, Santé publique France, Inserm...)
- À l'ARS Île-de-France
- Au grand public

## Réalisations en 2020

Des travaux ont eu lieu au cours de l'année sur le développement de l'application web e-MUST. SESAN a modernisé l'organisation des registres de cardiologie pour améliorer l'interface de saisie, la restitution et optimiser les entrepôts de données. Une phase de bêta-test devrait être lancée d'ici la fin d'année 2021.

Un chantier de modernisation de la sécurité et de protection des informations patients a été lancé sur les bases de données e-MUST et CARDIO-ARSIF en interne pour répondre aux normes de sécurité de la CNIL. L'entrepôt de données de santé de cardiologie d'Île-de-France (EDS de cardio IDF) a alors été créé pour héberger les deux bases de données.

En parallèle, SESAN collabore avec les comités scientifiques de ces deux bases de données sur des travaux scientifiques.

À partir des données e-MUST, deux articles ont été publiés :

- Effect of age, gender, and time of day on pain-to-call times in patients with acute ST-segment elevation myocardial infarction: the CLOC'AGE study (Lapostolle F, Loyeau A, Beggaz Y, Boche T, Pires V, Le Bail G, Lamhaut L, Simon B, Dupas F, Allonneau A, Juliard JM, Benamer H, Tepper S, Bataille S, Lambert Y) dans *Emergencias* en juin 2021
- Decision to deploy coronary reperfusion is not affected by the volume of ST-segment elevation myocardial infarction patients managed by prehospital emergency medical teams (Lapostolle F, Bataille S, Loyeau A, Simon B, Laborne FX, Dupas F, Boche T, Lamhaut L, Pirès V, Lefort H, Mapouata M, Le Bail G, Weisslinger L, Juliard JM, Lambert Y; e-MUST Registry Investigators) dans *European Journal of Emergency Medicine* en décembre 2019

À partir des données CARDIO-ARSIF, un article a été publié :

- Angiography and Percutaneous Coronary Intervention for Chronic Total Coronary Occlusion in Daily Practice (from a Large French Registry [CARDIO-ARSIF]) (Boukantar M, Loyeau A, Gallet R, Bataille S, Benamer H, Caussin C, Garot P, Livarek B, Varenne O, Spaulding C, Karrillon G, Teiger E) dans *American Journal of Cardiology* en septembre 2019

Quatre articles sont en cours de production pour d'autres revues de médecine.

Parallèlement aux travaux réalisés sur les données e-MUST et CARDIO-ARSIF, le projet Parcours IDM aigu en IDF, par appariement des données e-MUST 2014-2018 à celles du SNDS, a généré de nombreux échanges et séances de travail entre les équipes SESAN, ARS-IF et HDH afin de déterminer les cadres et objectifs techniques, juridiques et sécuritaires du projet. La base appariée sera prochainement déposée sur la plateforme sécurisée du HDH à partir de laquelle des analyses et des algorithmes d'intelligence artificielle seront déployés. Ils permettront d'analyser le parcours et les déterminants des infarctus du myocarde.

## Chiffres clés

**39**

SMUR en Île-de-France

**36**

centres de cardiologie  
interventionnelle en Île-de-  
France

**2585**

infarctus du myocarde  
aigu pris en charge en  
2020

**60512**

coronarographies

**29484**

angioplasties réalisées  
chaque année dans les  
centres de cardiologie  
interventionnelle en Île-de-  
France

## Introduction



Mes Urgences, est une application mobile proposée par l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France et le SESAN.

Mes Urgences fournit à l'utilisateur une estimation en temps réel, du niveau d'affluence attendu dans les services d'urgence franciliens partenaires, et pour chaque heure, une durée estimée sur place.

### **Mes Urgences permet d'obtenir pour la région Île-de-France :**

- le niveau d'affluence des services d'urgence
- une estimation du temps de passage total
- votre géolocalisation afin de connaître le niveau d'affluence des service d'urgence les plus proches du lieu où vous vous trouvez
- l'itinéraire vers le service d'urgence que vous aurez sélectionné

Pour les professionnels de santé habilités, Mes Urgences fournit également :

- Le taux d'occupation des services d'urgence en temps réel
- Une vision détaillée de la localisation des patients dans les services

## À qui s'adresse ce service ?

L'application s'adresse aux professionnels de santé et des urgences.

## Réalisations en 2020

Réalisation et mise en production de l'application mobile « Mes Urgences ».

Réalisation d'une campagne de Bêta-test sur un échantillon de 240 utilisateurs ; qui a permis d'identifier des pistes d'améliorations surtout en matière d'ergonomie.

## Chiffres clés en 2020

2

plateformes où  
télécharger Mes Urgences  
sur l'Apple Store et Play  
Store

## Introduction

SI-DEP est un système de surveillance qui vise au suivi exhaustif de l'ensemble des tests effectués en France dans les laboratoires de ville et dans les laboratoires hospitaliers pour la recherche du SARS-CoV-2.

L'ARS a missionné SESAN pour la création d'un entrepôt de données SI-DEP régionales qui recense l'ensemble des tests réalisés en Île-de-France. À partir de ces données, SESAN est en charge de fournir des indicateurs épidémiologiques pour permettre le suivi journalier de l'épidémie de COVID-19 ainsi que la détection d'éventuels clusters de cas.

## À qui s'adresse ce service ?

La solution s'adresse :

- Aux établissements sanitaires, pour les professionnels de santé
- Aux structures médico-sociales (EHPAD, Accueils de Jour, EHPA médicalisés, Résidences Autonomie)
- Aux administrations (ARS, ANS etc.)

## Réalizations en 2020

SESAN a continué à assurer en 2020 la maintenance et le développement des grandes fonctionnalités de la plateforme régionale SIDEP, à savoir :

- Collecte et standardisation des données
- Enrichissement de données (géocodage et appariement à des données socio-économiques spatialisées)
- Analyse des données via des méthodes d'intelligence artificielle pour détecter des zones géographiques ayant une incidence de cas anormalement élevée.
- Reporting journaliers/hebdomadaires auprès des professionnels de santé
- Diffusion des résultats via une solution web ergonomique et intuitive de restitutions cartographiques (Santégraphie).

## Chiffres clés en 2020

# 30

millions de tests en base  
depuis sa création

## Introduction



STEP est une solution développée par SESAN qui permet aux professionnels de santé d'évaluer et de prédire l'occupation des lits dans les hôpitaux d'Île-de-France, notamment les lits en réanimation réservés pour les personnes positifs au Covid-19.

L'outil est relié aux données d'enquêtes réalisées par l'ARS sur le capacitaire des hôpitaux et croise donc les données du PMSI et de SI-VIC qui recense les dossiers des patients hospitalisés et malades de la Covid-19.

## À qui s'adresse ce service ?

La solution s'adresse :

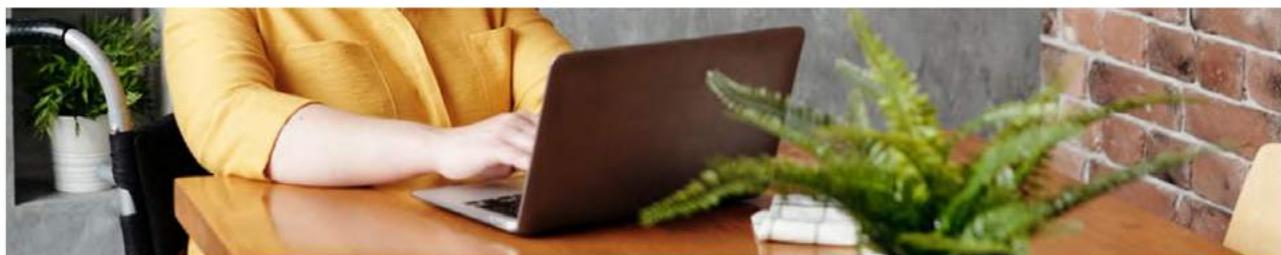
- Aux établissements sanitaires, pour les professionnels de santé
- Aux structures médico-sociales (EHPAD, Accueils de Jour, EHPA médicalisés, Résidences Autonomie)
- Aux administrations (ARS, ANS etc.)

## Réalisations en 2020

Accompagnement des équipes de l'ARS dans l'élaboration de l'outil.

Réalisation de reportings, pour restituer des indicateurs à différentes cibles et échelles de temps (palier, pourcentage de saturation HC/SC, lits HC/SC etc.)

## Introduction



L'application Cas COVID Hébergement est un outil développé par SESAN à la demande de l'ARS et de la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) d'Île-de-France pour le suivi des cas COVID dans les structures d'hébergement et de logement adapté.

## À qui s'adresse ce service ?

La solution s'adresse aux centres d'hébergement et de réinsertion sociale, aux centres d'hébergement d'urgence, au dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés, aux résidences sociales, aux Foyers de Travailleurs Migrants etc.

## Réalizations en 2020

L'application Cas Covid hébergement a été développée au cours de l'année, l'outil a été officiellement lancé le 10 septembre. Des maintenances sont organisées régulièrement sur l'application. Pour certains utilisateurs (DRIHL et ARS) des reportings sont accessibles en temps réel sur l'interface web.

**Ces rapports permettent de consulter des données précises comme :**

- Le nombre d'établissements et de personnes contacts inclus dans l'application
- Le nombre de questionnaires remplis par jour
- La classifications des structures
- L'évolution quotidienne des cas COVID suspects (graphique et carte)
- L'évolution quotidienne des cas COVID confirmés (graphique et carte)

## Chiffres clés en 2020

### 1331

personnes contacts

### 987

établissements



**INFOGÉRANCE**

**Infogérance**

Externalisation totale ou partielle de votre SI



**ROSeS**  
Réseau Optique Sécurisé  
pour la eSanté

**ROSeS**

Réseau Optique Sécurisé pour la eSanté



**Portail ENRS**

**Portail ENRS**

Service d'authentification de l'ENRS



**EAI**

**EAI**

Enterprise Application Integration

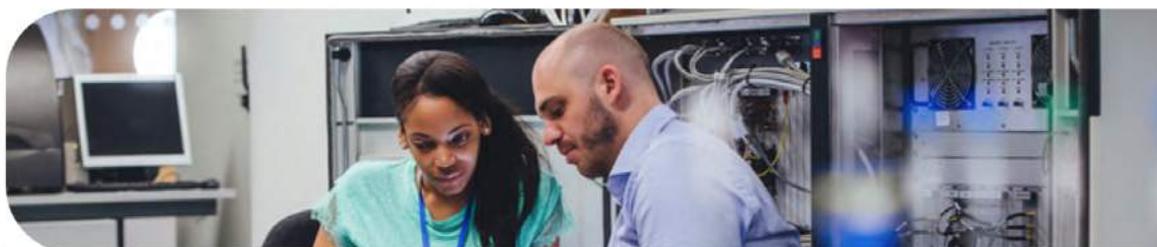


**SMS**

**SMS**

Service d'envoi de SMS

## Introduction



Infogérance est un service d'hébergement et d'exploitation de serveurs pour les structures de santé. Cette offre s'adresse aux établissements de santé qui souhaitent externaliser et infogérer une partie ou la totalité de leur hébergement et production informatique. La solution propose des services sur-mesure pour s'adapter directement aux besoins de ses adhérents. Son éventail de services comprend : un hébergement sec, de la fourniture de capacité, de la supervision, de la sauvegarde, un PRA, une exploitation système, une exploitation base de données ou encore une exploitation applicative.

## À qui s'adresse ce service ?

La solution est à destination de tous nos adhérents, elle s'adresse aux établissements médico-sociaux comme aux établissements sanitaires et GHT.

## Réalisations en 2020

Le service Infogérance de l'hébergeur Claranet a été interconnecté à ROSeS V2 au cours de l'année. Ainsi tous les adhérents qui ont migré sur ROSeS V2 depuis 2019 ont pu se connecter directement à l'hébergeur sans passer par l'intermédiaire de la première version du service.

Par ailleurs, les équipes d'Infogérance ont assuré l'hébergement HDS et le maintien en conditions opérationnelle de l'ensemble de l'écosystème régional, soit plus de 200 équipements. Les nouveaux déploiements et les augmentations de capacités de l'infrastructure ENRS ont été pris en charge pour accompagner la mise en œuvre de nouvelles solutions et le développement de solutions existantes, notamment dans le cadre de la gestion de la crise COVID.

Le SESAN a également accompagné les adhérents qui étaient chez l'hébergeur historique dans leur migration auprès de Claranet, nouveau titulaire du marché. Ces migrations lancées pendant la crise sanitaire se poursuivront en 2021. En interne, un accompagnement a été apporté au département Traitement de l'information dans la mise en place de l'architecture de certains services tels que les flux d'alimentation ou SIDEP. En amont, des réunions d'accompagnement

## Chiffres clés en 2020

**248**

serveurs ENRS hébergés

**21**

solutions de l'ENRS  
hébergés

**200**

serveurs adhérents

**5**

GHT adhérents

## Introduction



ROSeS, est l'abréviation de Réseau Optique Sécurisé pour la eSanté. Il s'agit d'une infrastructure réseau très haut débit permettant aux structures de santé d'Ile-de-France de collaborer, échanger ou se connecter aux plateformes mutualisées. Ce réseau offre un accès aux services de télémédecine (ORTIF) et aux autres projets de SESAN (S-PRIM, Infogérance...). ROSeS repose sur des composantes qui permettent un fort niveau de sécurité et d'étanchéité des flux. Le réseau permet également un large panel de services comme un accès internet, la mise en place de VPN sécurisé vers l'extérieur, des options de filtrage du trafic internet ou des outils permettant de surveiller l'état de leur réseau intersite.

## À qui s'adresse ce service ?

La solution est destinée aux établissements médico-sociaux, aux établissements sanitaires/GHT, aux professionnels de santé de ville et au DAC.

## Réalizations en 2020

### ROSeS V1

Le projet ROSeS a été maintenu en conditions opérationnelles durant l'année 2020, afin de gérer la réversibilité dans le cadre du marché ROSeS V2. Les équipes ont également mis en œuvre de l'interconnexion ROSeS 1 et ROSeS 2 en vue de la phase de migration.

### ROSeS V2

Les travaux de conception et d'ingénierie du nouveau réseau ont pu être finalisés avec le titulaire du lot B avec la mise en œuvre des cœurs de réseaux, leur hébergement et l'interconnexion des sites entre eux. La migration de l'adhérent pilote a été initiée au début de l'année 2020, pour tester la partie technique et technologique de ROSeS 2. Les résultats concluants ont permis de commencer la phase de migration généralisée de ROSeS 1 à ROSeS 2 pour les autres adhérents en fin d'année avec en amont une assistance technique et administrative.

La crise sanitaire a ralenti le déploiement des cœurs de réseaux et des interconnexions avec les cœurs de réseaux entre mars et juin 2020. Par ailleurs, les échanges avec les adhérents pour les contrats d'adhésion ont été interrompues en début d'année. L'accompagnement a été plus soutenu pendant cette période sur les incidents d'exploitation ou les demandes de changements des adhérents vers les industriels. La mobilisation des équipes de SESAN a été très forte sur ce niveau en sachant que les établissements de santé se sont appuyés sur l'externalisation des systèmes d'information pour la gestion de la crise sanitaire.

Le démarrage de l'interconnexion entre ROSeS 2 et Infogérance a eu lieu en 2020, avec une stratégie d'interconnexion similaire élaboré pour S-PRIM et ORTIF pour l'année 2021.

#### Schéma d'Urbanisation Régional

SESAN a initié la conception des boucles optiques sur-mesure avec les adhérents de ROSeS en créant des stratégies pour leur permettre de s'interconnecter avec l'outil mais par le biais de fibre noire. 22 adhérents ont déjà exprimé leur intérêt pour la mécanique de la fibre noire en 2020. Trois d'entre eux, dont l'AP-HP, ont déjà commencé leur interconnexion au cours de l'année pour s'intégrer dans le Schéma d'Urbanisation Régional (SUR).

#### Cartographie des sites de ROSeS

Un travail sur la visibilité des sites a été réalisé sous la forme de production de carte d'architecture. Une première carte orientée sur le schéma d'urbanisation régional permet de visualiser les tracés réels de la fibre optique entre établissement de santé, de comparer les différentes caractéristiques entre adhérents et d'identifier les points d'opportunités. Une seconde carte est en cours de production pour retranscrire les informations pratiques sur les adhérents de ROSeS (référénts, débit, service souscrit etc.). Ces ressources restent à usage interne mais pourraient être accessibles publiquement sur l'application Santégraphie.

**47**

adhérents

**197**

sites connectés

**225**

liens et équipements  
déployés

**12**

GHT possédant une  
connexion à ROSeS

**9**

interconnexions avec les  
plateformes de services  
mutualisés



## Introduction



Le portail d'accès à l'ENRS est le service d'authentification de l'Espace Numérique Régionale de Santé. Il est destiné aux professionnels de santé d'Île-de-France. Il est composé de briques de connexion dédiées aux professionnels de santé (CPS, identifiant mot de passe...) et d'un ensemble de pages web leur permettant de s'inscrire et de s'authentifier sur l'ENRS. Ce service peut être intégré à des pages web applicatives ou être interrogé de façon transparente grâce à des services web

## À qui s'adresse ce service ?

La solution s'adresse aux établissements médico-sociaux, aux établissements sanitaire/GHT, aux professionnels de santé de ville et au DAC.

## Réalisations en 2020

La connexion de l'ENRS avec la solution d'eLearning a été cadré au cours de l'année.

Des travaux d'intégration d'une délégation d'identité avec l'AP-HP ont été réalisés.

Intégration du service ProSanté Connect afin de permettre l'authentification des Professionnels de santé via la e-CPS.

### **Création d'un parcours d'inscription des professionnels de Santé :**

- Mise en place d'une solution d'accompagnement des utilisateurs lors du processus de création de leur compte applicatif.
- Une première itération porte sur l'éditeur Terr-eSanté.
- Le système est configurable pour permettre l'intégration d'autres parcours d'inscriptions pour d'autres éditeurs.

### Mise en place d'une solution de fédération d'identité avec l'AP-HP :

- Évolution du Portail ENRS lui permettant d'authentifier les utilisateurs AP-HP avec leurs identifiants et mot de passe AP-HP

### Mise en place d'une nouvelle instance de recette :

- Installation d'une nouvelle instance nommée RECETTE pour limiter les coupures, indisponibilités et non régressions sur l'environnement de PREPROD.

## Chiffres clés en 2020

24

applications accessibles

2200

utilisateurs accessibles  
par mois

12000

connexions par mois

## Introduction



L'EAI gère la communication inter-applicative qui permet d'alimenter de manière synchronisée les référentiels régionaux, notamment le ROR et REPSIF mais aussi de récupérer toutes les informations des services d'urgences pour alimenter le service Prédictif Cerveau.

## À qui s'adresse ce service ?

La solution s'adresse à tous les adhérents de SESAN et aux services d'urgences.

## Réalizations en 2020

Avec la crise sanitaire, l'activité sur l'EAI sur la première partie de l'année a été essentiellement consacrée à la maintenance et à la continuité de service.

Le contexte a permis d'améliorer l'outil de monitoring de l'activité (BAM), Splunk, pour étendre la surveillance de l'EAI au Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR). En 2019, l'outil de monitoring était déjà lié à Terr-eSanté et au Portail de l'ENRS. L'état d'urgence sanitaire a fait remonter le besoin de connaître les activités des référentiels régionaux au jour le jour. Ces informations ont été envoyées quotidiennement à l'Agence Régionale de Santé dans les reportings eCovid notamment sous la forme de graphique des usages par établissements/services d'orientation du ROR.

La deuxième partie de l'année 2020 a été consacrée au projet de mise en place d'un service d'interrogation des référentiels. Ce dispositif prend la forme d'un service d'entrée unique vers les référentiels, de structures et de personnes (ROR, RPSS, FINISS, ADELI etc.). Il permet aux applications, notamment Terr-eSanté, d'appeler les référentiels régionaux par l'intermédiaire de l'EAI. Les tests et la mise en production de cette fonctionnalité se poursuivront en 2021 sur Terr-eSanté, le Portail ENRS et ATOMES. Ce web service est ouvert à toutes les autres applications qui en auraient besoin.

## Chiffres clés en 2020

# 12800274

appels

## Introduction



SESAN met à disposition un service d'émission de SMS via la plateforme EAI Régional.

## À qui s'adresse ce service ?

La solution s'adresse à tous les adhérents de SESAN.

## Réalizations en 2020

SESAN a poursuivi la continuité de service et la maintenance pour les 6 adhérents de la solution SMS. La crise sanitaire a fortement augmenté la consommation de SMS entre mars et mai 2020. Près de 262 000 SMS ont été envoyés en mars, au plus fort de la crise, contre 155 000 en janvier lors de l'apparition des premiers cas en France.

Les équipes de SMS ont par ailleurs anticipé la fin du marché SMS, acquis par High Connexion, pour rédiger dès septembre 2020 le nouveau marché de SMS (d'une durée de 3 ans) pour une notification prévue en 2021.

## Chiffres clés en 2020

# 1934278

SMS envoyés pendant  
l'année 2020

# Référentiels Régionaux



## **ROR-IF**

Répertoire Opérationnel des Ressources d'Île-de-France



## **SRI**

Serveur régional de Rapprochement d'Identités



## **REPSIF**

Référentiel des structures (FINESS) et des personnes (RPPS)

## Introduction



Le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR) est l'outil permettant de décrire l'ensemble des ressources de l'offre de santé de la région sur les champs sanitaires, médico-sociaux et sociaux. Il s'agit d'un outil de recherche à destination des professionnels pour identifier l'offre de santé adaptée aux besoins des usagers et faciliter la mise en relation (coordonnées, contacts etc.). C'est également un référentiel métier permettant d'alimenter les applications régionales, nationales et inter-régionales.

## À qui s'adresse ce service ?

La solution s'adresse à tous les professionnels d'Île-de-France, exerçant dans les établissements de santé, en établissements médico-sociaux ou en ville.

## Réalizations en 2020

### **Réalisation disponibilité en lits ROR et Covid**

Le ROR qui propose entre autres un module permettant aux établissements de santé de déclarer leur capacité et disponibilités en lits, a fortement été mis à contribution pour permettre de répondre aux nouveaux enjeux liés à la crise sanitaire Covid-19.

L'ARS Île-de-France a missionné le GCS SESAN pour faire évoluer la modélisation de l'offre des soins par itérations successives tout du long de l'évolution de la situation sanitaire :

- Dans un premier temps l'objectif était d'optimiser la prise en charge des patients atteints du Covid en état d'urgence vitale, notamment pour faciliter l'orientation par les SAMU et cellules régionales des patients vers les services de réanimation et surveillance continue franciliens mobilisés via la création d'une nouvelle notion de soins critiques COVID

• Dans un second temps des extensions progressions à d'autres offres de soins en médecine, chirurgie, maternité, puis en soins de suite et réadaptation ont permis à l'ARS de disposer d'une vision de la capacité globale de prise en charge en IDF

Pour ce faire SESAN a accompagné tous les établissements de santé d'Île-de-France pour leur permettre de modifier leur offre de soins, et leur remettre leurs accès fonctionnalités de déclaration de disponibilité en lits. ». Pour renforcer les usages du ROR, et accompagner au mieux les établissements, SESAN a en parallèle renforcé et étendu le support utilisateur, jusqu'à 7 jours sur 7 et de 8h à 22h au plus fort de la crise.

### **En parallèle SESAN a œuvré pour faciliter la visualisation et l'exploitation des données déclarées dans le ROR :**

- Un ensemble de tableaux de bords et de représentations cartographiques ont été construits pour la restitution de l'offre de soins à la cellule bed management de l'ARS IDF et la cellule de régulation de l'AP-HP (en lien avec les équipes Traitement de l'information et les solutions PREDICTIF et Santégraphie)
- L'application mobile ROR a évolué pour restituer la disponibilité en lits sous forme cartographique
- L'application ATOMES / ROR BARIATRIQUE a évolué pour permettre des usages de consultation des disponibilités en lits et de recherche simplifiée d'offre rare
- Des extractions automatiques de ces données ont également été mises à disposition de la DGOS (Ministère de la santé)

Enfin pour répondre aux mieux à cet accroissement des usages, des chantiers techniques ont été réalisés autour de la performance et l'architecture technique de ROR-IF.

### **Bilan des usages :**

#### **Deux usages sont présents en ce qui concerne le module Disponibilités en lits :**

- La déclaration des lits disponibles par les services offreurs de soins (réanimation, USC, UNIV, USIC, ...)
- La consultation de la synthèse des disponibilités / recherche de places par les services d'orientation et les tutelles

Les usages de déclaration de lits ont progressivement augmenté (X 15) au fur et à mesure de l'extension du dispositif / des revues d'offre.



Les usages de consultation de la synthèse des disponibilités en lits ont quant à eux explosé à chaque pic des vagues COVID (X20 lors du pic vague 1 en mars 2020).



## Autres réalisations

**SESAN a été officiellement missionné comme porteur de solution technique ROR IR (mutualisée entre 8 régions) par la DGOS et l'ANS dans les travaux de convergence nationale :**

- Initialisation du renouvellement du marché inter régional ROR IR (animation des GT et des travaux avec les 8 régions pour la mise en concurrence en 2021)
- Accompagnement et contribution aux travaux de l'ANS autour du marché « ROR national »
- Mise en production d'une nouvelle interface de consommation de données 'Modèle exposition V2' pour les besoins des services nationaux SI SAMU / Santé.fr / Service d'accès aux soins
- Initialisation du chantier de l'injection de l'offre de ville avec les ajustements de règles pour la médecine libérale (adossement à l'annuaire national RPPS / FINESS / AMELI)

## Chiffres clés en 2020

**9**

campagnes successives de déploiement de l'offre COVID - 19

**304**

établissements de santé publics et privés impliqués dans le dispositif

**1600**

unités de soins créées

**700**

comptes utilisateurs créés / modifiés

**2400**

demandes de support utilisateurs traitées

## Introduction



Le Serveur de Rapprochement d'Identités (SRI) est un outil permettant d'améliorer la qualité et la fiabilité de l'identification des patients. Cette plateforme permet de rapprocher les identités des patients des partenaires du projet pour échanger ou partager des données médicales notamment dans le cadre des coopérations entre établissements ou GHT.

## À qui s'adresse ce service ?

Le projet s'adresse aux établissements de santé, professionnels libéraux, établissement médico-social, DAC ou encore ESMS pour leur permettre de mettre en œuvre une identité unique dans le cadre des projets d'échange ou de partage de données.

## Réalizations en 2020

Une série d'évolution technique a été effectuée au cours de l'année. Une nouvelle version du Serveur de Rapprochement d'Identités a été mise en production au cours de l'année (V7) pour mettre en œuvre des évolutions réglementaires et/ou nécessaires à certains usages de nos plateformes de coordination régionales (INS, identité provisoire etc.)

Par ailleurs, les travaux techniques pour adapter le Serveur de Rapprochement d'Identités à la gestion de l'Identité National de Santé se sont poursuivis pendant l'année 2020 et seront achevés en 2021.

Du fait de la crise sanitaire le déploiement des établissements sanitaires et des GHT ont été ralentis. L'accompagnement de SESAN a pu néanmoins se poursuivre auprès des établissements d'Ile-de-France notamment pour leur transformation à l'INS via des audits de la qualité d'identité (GHT Sud Val-d'Oise et le GH Paris Saint-Joseph).

## Chiffres clés en 2020

**3206133**

identités en production

**543446**

identités rapprochées

**13**

établissements  
connectés

**16**

cabinets médicaux  
connectés en production

## Introduction



REPSIF constitue le référentiel de l'ensemble des Structures et des Personnes franciliens en vue de leur mise à disposition aux services de de l'Espace Numérique Régional de Santé.

## À qui s'adresse ce service ?

La solution s'adresse à l'ensemble des utilisateurs des applications de l'ENRS qui nécessitent d'identifier les acteurs de santé d'Île-de-France dans leurs usages métier.

## Réalizations en 2020

La première moitié de l'année 2020 a été consacrée à la finalisation des opérations de chargement des référentiels nationaux RPPS, ADELI et ADELI/CPX avec une mise en production en juin de l'ensemble du périmètre.

La deuxième partie de l'année 2020 a été consacrée à la consolidation des données des référentiels nationaux avec les données du ROR et du Portail ENRS et la conception du projet d'alimentation des données de REPSIF pour la mise à disposition de l'écosystème SESAN (Terr-eSanté, ATOMES, Portail ENRS dans un premier temps).

## Chiffres clés

**88939**

structures référencés

**382042**professionnels de santé  
référéncés

# Sécurité des Systèmes d'Information



## **SSI Conformité**

Sécurité des Systèmes d'Information

## Introduction

Le département Sécurité des Systèmes d'Information (SSI) veille au maintien en condition de sécurité des éléments techniques et des solutions constituant l'Espace Numérique Régional de Santé (ENRS). Il apporte aux adhérents d'Ile-de-France un service d'accompagnement en SSI et sur la mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Des mesures organisationnelles et techniques sont mises en œuvre dans cette optique. Les missions du département SSI se sont adaptées aux besoins de leurs adhérents en proposant des actions de sensibilisation, des tests d'intrusion, de l'aide à la gouvernance SSI et des scans de vulnérabilités.

## À qui s'adresse ce service ?

La solution s'adresse aux établissements médico-sociaux, aux établissements sanitaires/GHT, aux dispositifs d'appui à la coordination (DAC) et aux professionnels de santé de ville.

## Réalisations en 2020

Les activités liées à la conformité SSI et RGPD peuvent être réparties en quatre sous-catégories :

### SSI Régionale

La SSI Régionale a pour objectif d'assurer la sécurité des solutions régionales regroupées dans l'ENRS. Au cours de l'année, et particulièrement pendant la crise sanitaire, des tests d'intrusion ont été effectués sur les solutions régionales (ex : ORTIF, Terr-eSanté, ...). En parallèle, des tests de phishing ont été lancés régulièrement afin de sensibiliser l'ensemble des départements de SESAN aux mails frauduleux et de rappeler aux collaborateurs les bonnes pratiques en cybersécurité.

### Mission SSI

Des scans de vulnérabilités internes et externes ont été lancés sur les systèmes d'information des adhérents de la solution SSI. Les résultats sont analysés par l'équipe SSI pour ensuite être remis sous forme de plan d'actions et permettre aux adhérents d'effectuer les corrections.

Des tests d'intrusion ont également été menés auprès d'un échantillon d'adhérents : de la même façon, cela mène à un plan d'actions pour remédier aux failles détectées.

Des audits du trafic réseau ont été menés en établissement pour améliorer la disponibilité du SI de l'adhérent. Toutes ces actions sont menées dans le cadre d'un accompagnement plus global (PSSI, analyse de risques, ...) des RSSI des adhérents.

Un service « computer emergency response team » (CERT, centre d'alerte et de réaction aux attaques informatiques), a été souscrit par SESAN en 2020. Il permet aux adhérents de disposer d'un prestataire de réponse à incident en 24x7 pour limiter l'impact d'une attaque et les aider à rétablir leur système d'information.

Des exercices gestion de cyberattaque ont été proposés aux adhérents pour identifier les axes d'amélioration à la gestion de la crise, de la documentation, de la continuité d'activité etc. L'objectif est d'identifier tout ce qui pourrait limiter l'impact d'une cybercrise au sein d'un établissement et améliorer la communication en interne et en externe.

Un réseau social a été mis en œuvre pour fluidifier les échanges entre SESAN et les responsables de la sécurité des systèmes d'informations, directeurs des systèmes d'informations et délégués à la protection des données. Il permet aussi des échanges directs entre structures.

Un service de cybersurveillance, souscrit par SESAN permet de détecter des activités anormales qui peuvent avoir lieu sur certains éléments exposés par nous-mêmes ou nos adhérents. Depuis mars 2020, neuf adhérents bénéficient de cette cybersurveillance, soit 1/3 des interlocuteurs du département SSI.

### Sensibilisation

La sensibilisation à la sécurité est réalisée au travers :

- de campagnes de test de phishing
- de vidéo-quizz en ligne
- d'exercices de cybercrise
- d'affiches SSI mis à disposition des adhérents
- de l'Escape Game SSI Santé « X'Cape Santé »
- de la diffusion d'une newsletter mensuelle
- d'un calendrier SSI

### RGPD

Le Département SSI accompagne les DPO des adhérents à la réalisation de leur registre de traitements et de leurs analyses d'impact. Un appel d'offre a été lancé afin de permettre aux adhérents de disposer d'un outil collaboratif permettant de démontrer leur conformité au RGPD. Une vidéo RGPD a été créée à destination des personnels de santé. Cette vidéo est un outil de sensibilisation RGPD pour tous leurs adhérents.

SESAN propose un service de conseil RGPD, ouvert pour tous les adhérents au contrat RGPD.

### Perspective 2021

- Un service manager d'audit de performance pour remplacer les audits ponctuels de performance
- Un service de cybersurveillance
- Des exercices de cybercrise
- La réalisation de webinaires sur la partie SSI et des formations RGPD
- L'adhésion groupe à l'AFCDP (Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel) et au CLUSIF (CLUB de la Sécurité de l'Information Français) qui permet d'en faire bénéficier des adhérents
- Un service de transfert sécurisé de fichiers pour les adhérents

## Chiffres clés en 2020

**31**

contrats  
d'accompagnement SSI  
établis

**22**

contrats  
d'accompagnement RGPD  
établis

